



Rapport d'orientations budgétaires 2019

Contenu du rapport d'orientations budgétaires (ROB) pour les communes de plus de 3500 habitants

- ❑ Depuis 2017, dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget un rapport comportant :
 - 1° Les orientations budgétaires envisagées par la commune portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement et en investissement. Sont notamment précisées :
 - les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions
 - les principales évolutions relatives aux relations financières entre la commune et l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont elle est membre
 - 2° La présentation des engagements pluriannuels :
 - les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes
 - le cas échéant, les orientations en matière d'autorisation de programme
 - 3° Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Elles présentent notamment le profil de l'encours de dette que vise la collectivité pour la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget

- ❑ Objectifs des orientations 1°, 2° et 3° : évaluer l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget

Débat d'orientation budgétaire et publicité du rapport

- ❑ Ce ROB donne lieu à un débat sur les orientations budgétaires (DOB) au conseil municipal. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique

- ❑ Ensuite, dans les communes de 3 500 habitants et plus
 - Le rapport est transmis au représentant de l'Etat dans le département et au président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre dans un délai de quinze jours à compter de son examen par l'assemblée délibérante
 - Il est mis à la disposition du public à l'hôtel de ville, dans les quinze jours suivants la tenue du DOB

- ❑ Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen

Le contexte national et communal

Contexte national

- ❑ La croissance resterait soutenue en 2019 à 1,6 %
- ❑ Evolution des dépenses de l'Etat et des collectivités locales contenue à 1,2%
- ❑ Revalorisation des bases cadastrales de 2,2%
 - résulte de l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé de novembre 2017 à novembre 2018
- ❑ Le dégrèvement de TH en faveur des occupants de résidences principales passe de 30% en 2018 à 65% en 2019

Contexte communal

- ❑ **Création de la Commune nouvelle de Plateau d'Hauteville au 1^{er} janvier 2019**
 - Les données financières ci-après agrègent les données des communes historiques de Cormaranche-en-Bugey, Hauteville-Lompnes, Hostiaz et Thézillieu

- ❑ **Adhésion à Haut-Bugey Agglomération (HBA) au 1^{er} janvier 2019 et dissolution de la CC du Plateau d'Hauteville (CCPH)**
 - Restitution à la commune nouvelle de plusieurs compétences auparavant exercées par l'ex-CCPH
 - Transfert des compétences eau et assainissement à HBA

Rapport d'orientation budgétaire

-

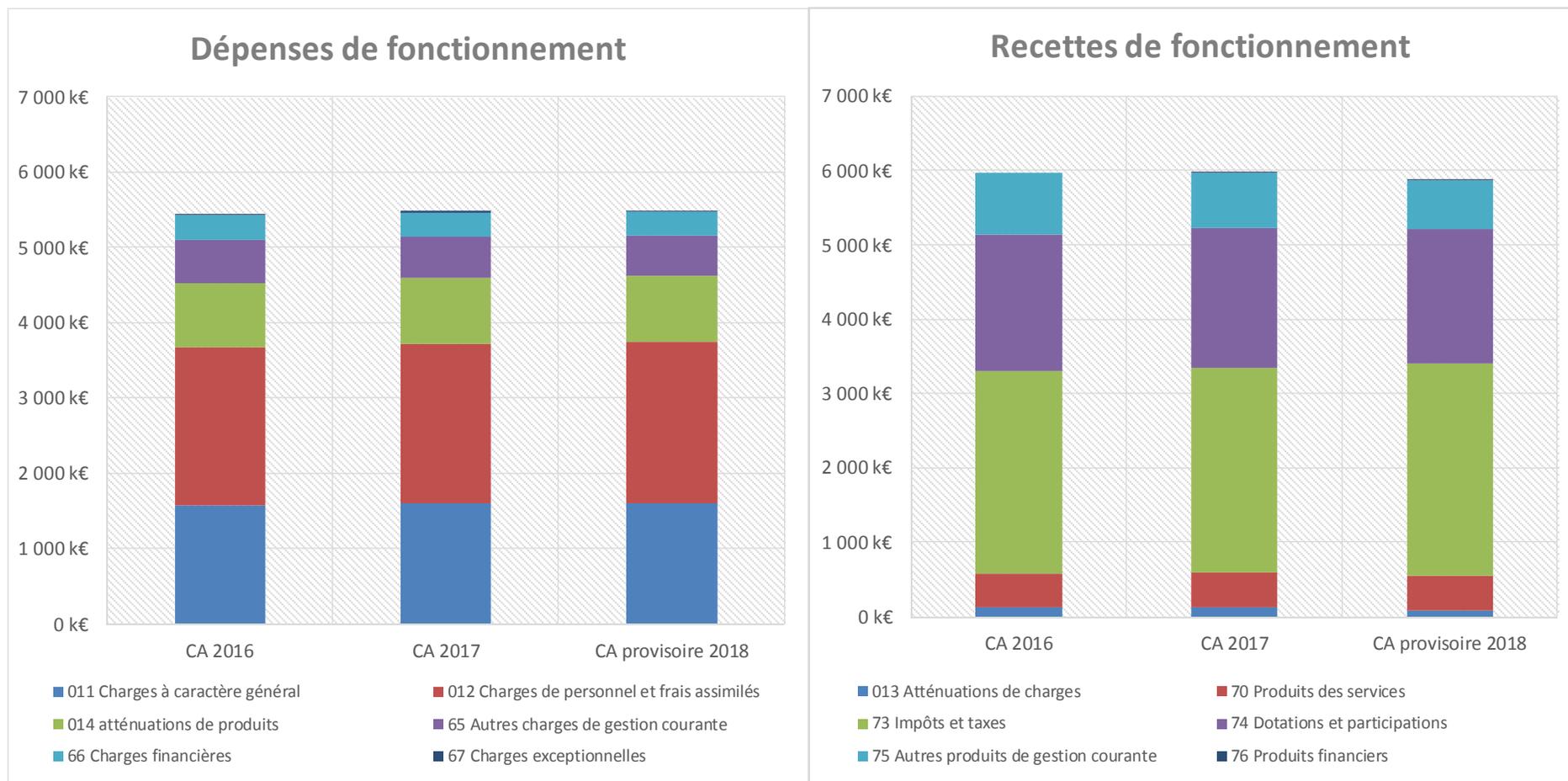
la commune nouvelle de Plateau d'Hauteville

Introduction

- ❑ Le présent rapport vise, dans un premier temps, à réaliser une estimation du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement, puis d'estimer leurs évolutions dans les prochaines années
- ❑ Nous étudierons les recettes et les dépenses de fonctionnement de la commune nouvelle. Seront présentées notamment la situation et les hypothèses d'évolution en matière de
 - concours financiers de l'Etat (dotations, subventions, participations),
 - fiscalité
 - tarification
 - subventions
 - relations financières entre la Commune et Haut Bugey Agglomération
- ❑ Nous examinerons les dépenses d'investissement et à la présentation des engagements pluriannuels
- ❑ Nous détaillerons l'encours de dette et les perspectives pour le projet de budget 2019
- ❑ Pour finir, les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses seront présentées

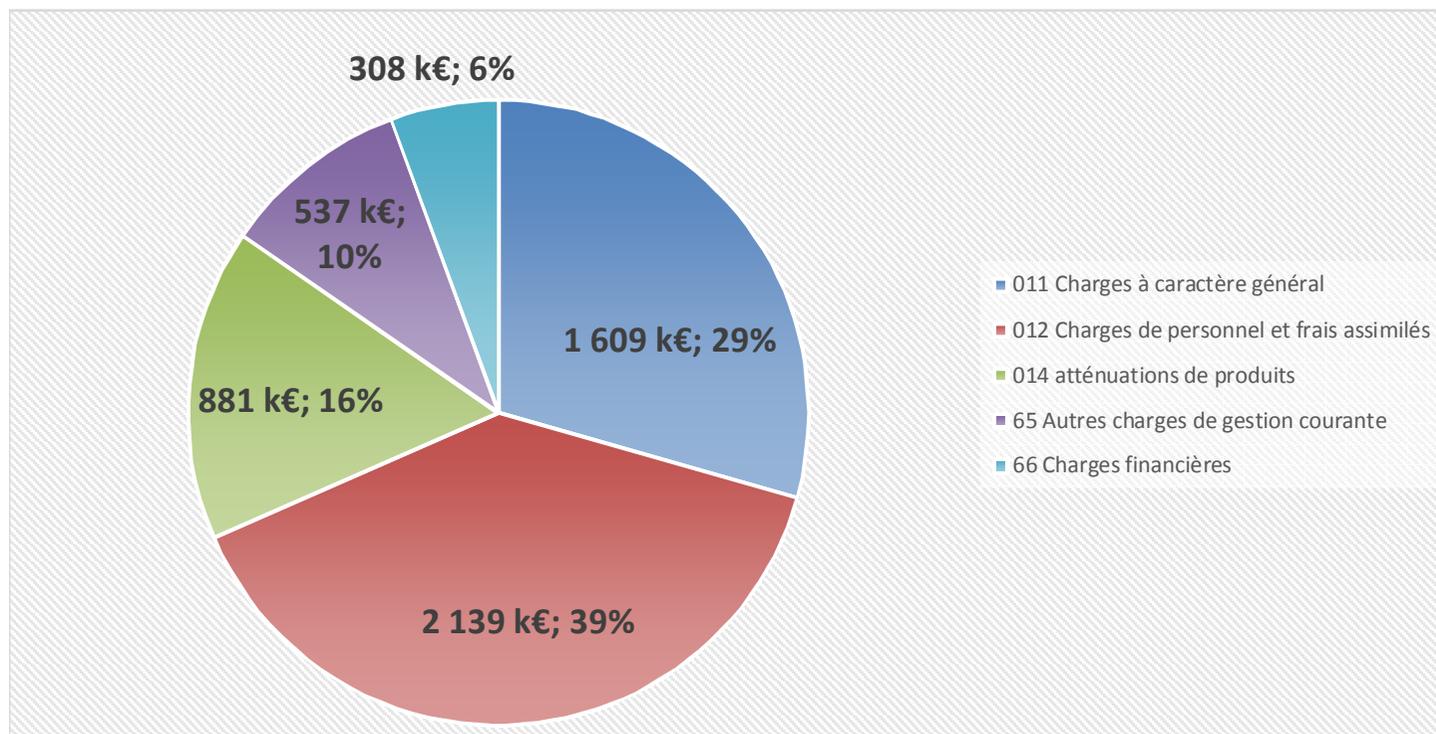
- ETAPE 1 | Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- ETAPE 2 | Les investissements
- ETAPE 3 | L'encours de dette
- ETAPE 4 | Les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses
- ETAPE 5 | Conclusion

Vue d'ensemble de la section de fonctionnement (consolidation des 4 communes) – budget général



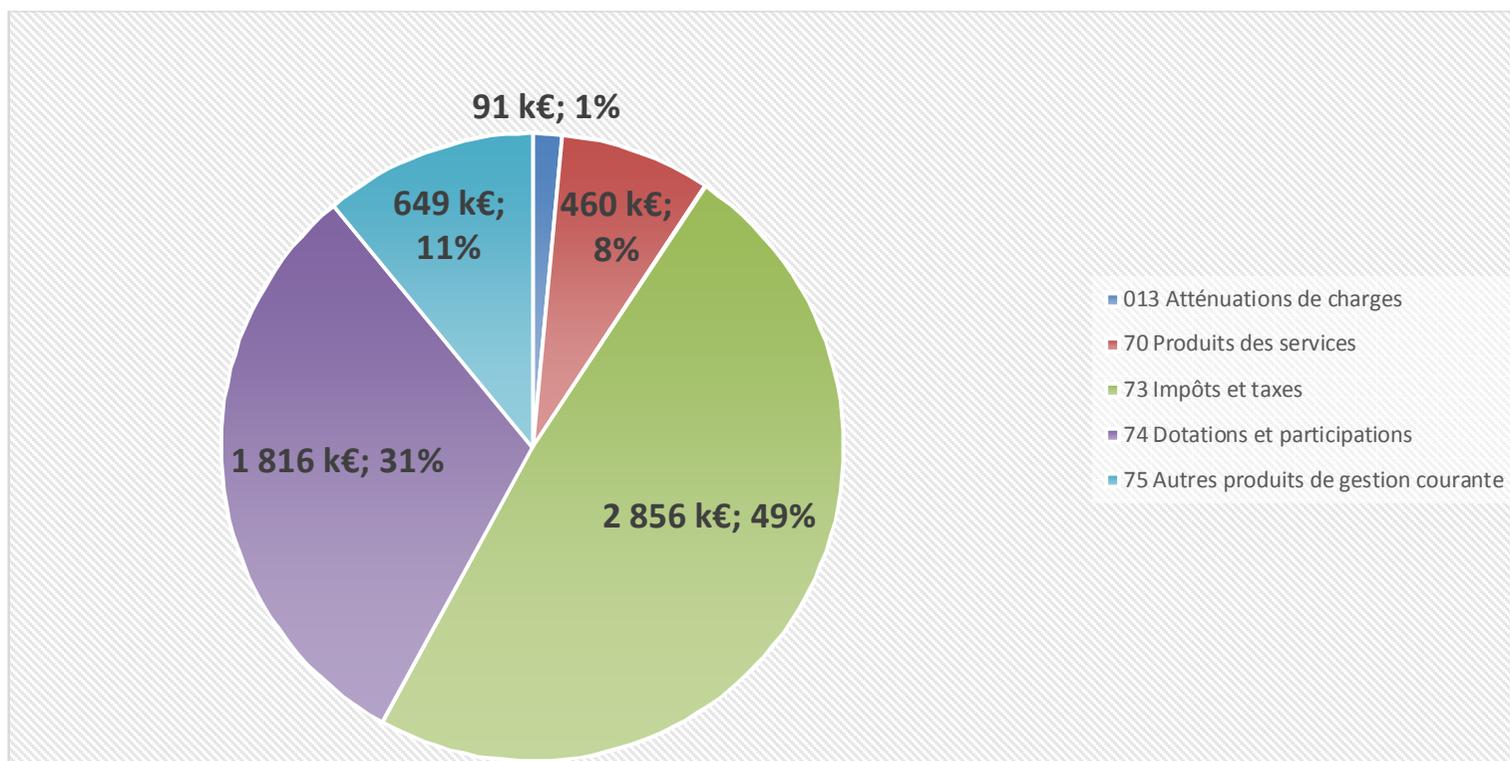
☐ Sur la période, les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées alors que les recettes diminuent légèrement en 2018 (absence de reversement d'excédents du budget annexe « régie des bois » au budget général d'Hauteville fin 2018 contre 100 k€ en 2017)

Répartition des DRF 2018



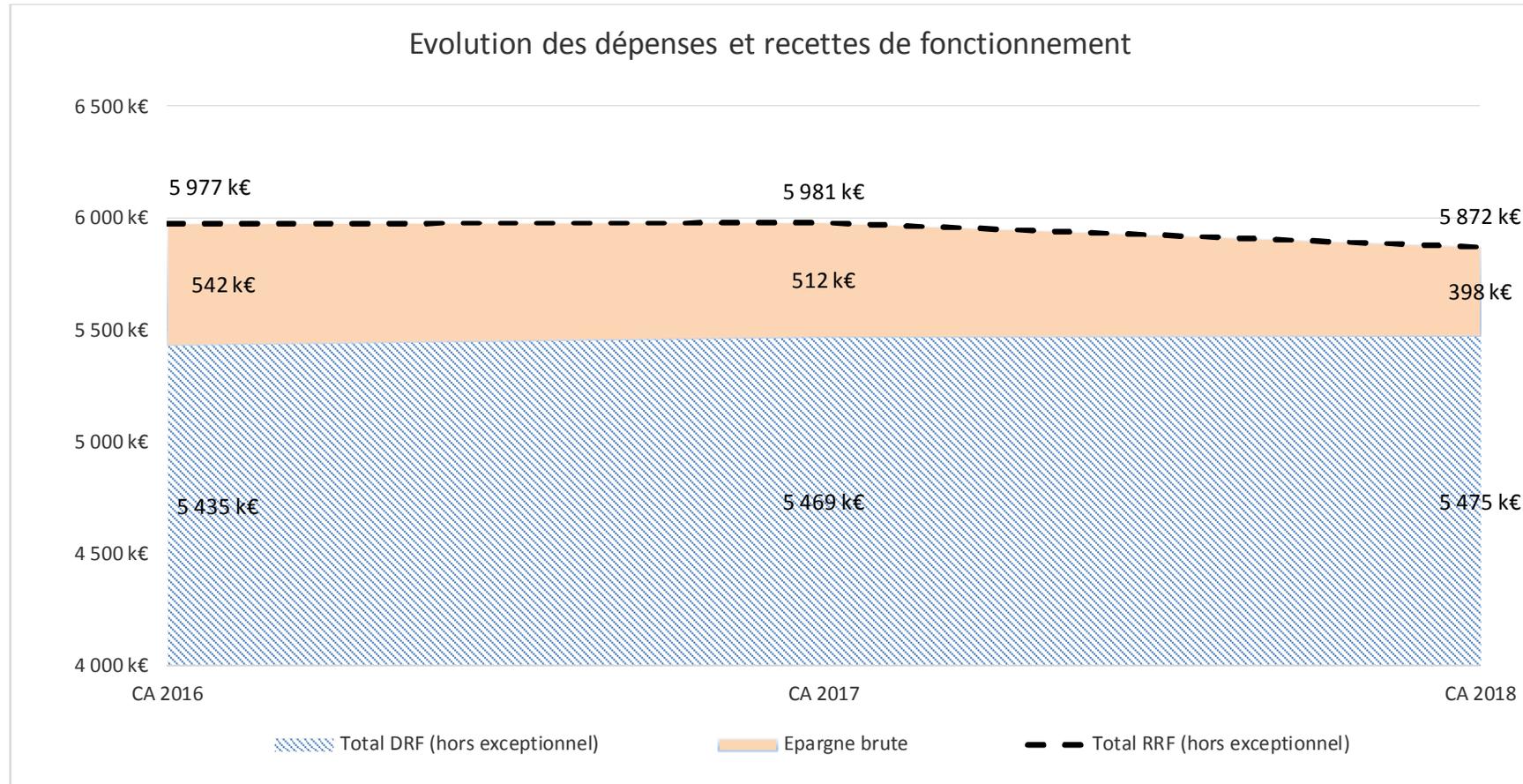
- ❑ La masse salariale consolidée des 4 communes historiques représente près de 40% des dépenses réelles de fonctionnement
- ❑ L'importance du chapitre 014 s'explique par des attributions de compensation négatives versées par les communes à la CCPH

Répartition des RRF 2018



- ❑ Les recettes fiscales représentent la moitié des recettes de fonctionnement de la commune nouvelle
 - Parmi ces recettes, les taxes « ménages » représentaient 2 129 k€ sur un total de 2 856 k€
- ❑ Parmi les dotations, la DGF représentait 1504 k€ sur un total de 1 816 k€

Evolution de l'épargne brute



- L'épargne brute diminue de façon modérée
- L'absence de reversement du BA forêt explique la réduction sensible en 2018

Résultats provisoires du budget général

Comptes administratifs provisoires 2018	Consolidation 4 communes
Dépenses de fonctionnement	6 487 k€
Recettes de fonctionnement	6 941 k€
Résultat de fonctionnement	454 k€
Dépenses d'investissement	2 318 k€
Recettes d'investissement	2 225 k€
Résultat d'investissement	-93 k€
Solde global de clôture	361 k€

- ❑ Au 31 décembre 2018, le solde global de clôture consolidé des budgets généraux des 4 communes s'élevait à 361 k€ (hors restes à réaliser)
- ❑ Le déficit d'investissement s'élève à -93 k€ : une part des résultats de fonctionnement devra être affectée à la section d'investissement pour couvrir ce déficit, ainsi que les restes à réaliser (en cours de consolidation)

Les relations avec Haut Bugey Agglomération

Communes	AC 2018	Epicierie VIVAL	Partenariat avec l'ADAPA	Cinéma le Novelty	Salle d'animation Thézillieu	Petite enfance	Contributions au SDIS	Subventions versées	Mise à disposition de matériel	Intervenant musical	AC 2019
CORMARANCHE-EN-BUGEY	-88 k€	1 k€					12 k€	0,4 k€			-74 k€
HAUTEVILLE-LOMPNES	-636 k€		17 k€	54 k€		434 k€	58 k€	93 k€	10 k€	43 k€	75 k€
HOSTIAZ	1 k€						1 k€	0 k€			2 k€
THEZILLIEU	-38 k€				40 k€		5 k€	0,2 k€			7 k€
TOTAL commune nouvelle	-761 k€	1 k€	17 k€	54 k€	40 k€	434 k€	77 k€	94 k€	10 k€	43 k€	10 k€

- ❑ La commune nouvelle a intégré Haut Bugey Agglomération au 1^{er} janvier 2019
- ❑ Au 1^{er} novembre 2018, une partie des compétences auparavant exercées par la CC du Plateau d'Hauteville a été restituée aux 4 communes historiques
 - Ces restitutions de compétences ont donné lieu à une révision des attributions de compensation (AC) des 4 communes pour leur permettre de prendre en charge ces nouvelles compétences
 - Alors que les 4 communes historiques versaient auparavant 761 k€ d'AC à la CC du Plateau d'Hauteville, depuis le 1^{er} janvier 2019 Haut Bugey Agglomération verse 10 k€ par an à la commune nouvelle

Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

FPIC	2016	2017	2018	2019 (simulation HBA)
Prélèvement 4 communes	86 k€	105 k€	113 k€	110 k€
Reversement 4 communes	56 k€	48 k€	42 k€	0 k€
Solde	-31 k€	-57 k€	-71 k€	-110 k€

- ❑ Les communes de l'ex-CC du Plateau d'Hauteville étaient à la fois contributrices et bénéficiaires du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), mis en place en 2012
 - En 2018, le solde entre les prélèvements et les reversements des 4 communes ont porté le solde du FPIC à -71 k€ pour les 4 communes
- ❑ La commune nouvelle a rejoint Haut Bugey Agglomération, qui est uniquement contributrice au FPIC
 - L'intégration à Haut Bugey Agglomération conduira donc a priori à une perte d'éligibilité au reversement au titre du FPIC
 - Le prélèvement au titre du FPIC sera désormais calculé sur le périmètre plus large
 - le montant du FPIC prélevé sur la commune est évalué par HBA à 110 k€

Résultats des budgets annexes conservés

□ La Commune nouvelle dispose de 7 budgets annexes au 1^{er} janvier 2019

- Section de Vaux-Saint-Sulpice
- Régie des Energies d'Hauteville-Lompnes
- Gîte d'Hostiaz
- Régie des bois et forêts (*consolidation des budgets Régie des Bois d'Hauteville-Lompnes et de Cormaranche*)
- Lotissement le Grana
- Lotissement le Planachat
- Lotissement Pré Devant

Comptes administratifs provisoires 2018	Section de Vaux-Saint-Sulpice	Régie des énergies d'Hauteville-Lompnes	Gîte d'Hostiaz	Régie des bois et forêts (consolidation)	Lotissement le Grana	Lotissement le Planachat	Lotissement Pré Devant
Dépenses de fonctionnement	23 k€	1 209 k€	6 k€	193 k€		19 k€	22 k€
Recettes de fonctionnement	25 k€	537 k€	8 k€	330 k€	81 k€	24 k€	
Résultat de fonctionnement	2 k€	-672 k€	2 k€	136 k€	81 k€	5 k€	-22 k€
Dépenses d'investissement		133 k€	144 k€	104 k€	81 k€	168 k€	
Recettes d'investissement	84 k€	287 k€	118 k€	74 k€		10 k€	
Résultat d'investissement	84 k€	154 k€	-26 k€	-30 k€	-81 k€	-158 k€	0 k€
Solde global de clôture	86 k€	-517 k€	-24 k€	106 k€	0 k€	-153 k€	-22 k€

Résultats des budgets annexes dissouts

- ❑ Certains budgets annexes des communes historiques ont été dissouts au 31 décembre 2018
 - Budget régie des téléskis de Cormaranche (plus exploités)
 - Budgets eau et assainissement (suite au transfert des compétences à HBA)

- ❑ Les résultats du budget « régie des téléskis » seront réintégrés dans le budget général de la Commune nouvelle

- ❑ Concernant les budgets annexes eau et assainissement, le transfert de tout ou partie des résultats à HBA devra faire l'objet de délibérations concordantes de la Commune nouvelle et d'HBA courant 2019

Comptes administratifs provisoires 2018	Eau Hauteville	Assainissement Hauteville	Eau Cormaranche	Assainissement Cormaranche	Eau-assainissement Thézillieu	Eau-assainissement Hostiaz	Téléskis de Cormaranche
Résultat d'exploitation	255 k€	323 k€	138 k€	19 k€	26 k€	-27 k€	0 k€
Résultat d'investissement	-33 k€	-101 k€	3 k€	227 k€	24 k€	16 k€	3 k€
Solde global de clôture	222 k€	221 k€	141 k€	246 k€	50 k€	-11 k€	3 k€

- ETAPE 1 | Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- ETAPE 2 | Les investissements**
- ETAPE 3 | L'encours de dette
- ETAPE 4 | Les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses
- ETAPE 5 | Conclusion

Les restes à réaliser – détail

Opération	Objet	Restes à réaliser en dépenses (TTC)	
Eglise Hauteville	Rénovation chéneaux et vérification couverture	16 k€	
Bâtiment mairie Hauteville	Isolation phonique salle du conseil	4 k€	
	Remplacement menuiserie extérieures (HBA)	6 k€	
Voirie	Mur soutènement Bustours	5 k€	
	Travaux de raccordement au réseau électrique La Polatière	7 k€	
Divers Matériel	3 Ordinateurs Portables (Equipe Mobile d'Accueil)	3 k€	
	Switch centrale serveur (IRA)	1 k€	
	Mobilier Conseil municipal Commune Nouvelle (19 tables et 60 chaises)	6 k€	
	Panneaux de signalisation	1 k€	
Divers Matériel	Boxer fourgon plomberie	21 k€	
Gymnase	Piste d'élan + plage + matelas	3 k€	
	fournitures et pose hublts led Gymnase HL	2 k€	
	Tapis poutre tremplin barres	9 k€	
Total restes à réaliser Hauteville (budget général)		85 k€	
Opération	Objet	Restes à réaliser en dépenses (HT)	
Marché Raccordement RCU (étude)	Clinique Le Pontet Alpha 3A et le Réseau Ouest - Programme 2017 Phase 1-	17 k€	
Marché Raccordement Rai	Tranche conditionnelle Les Sapins -Situation 2 -	2 k€	
Total restes à réaliser Hauteville (budget régime des énergies)		19 k€	
Commune concernée	Objet	Restes à réaliser en dépenses (TTC)	Restes à réaliser en recettes (TTC)
Budget annexe Hauteville	Travaux de plantation subventionnables par le Fond Local	7 k€	
	Desserte forestière FEDER		15 k€
	Construire une ressource forestière pour l'avenir		11 k€
Total restes à réaliser Hauteville (budget forêt)		7 k€	26 k€
Extrait du budget général Thézillieu	Travaux de forêt	18 k€	
Total restes à réaliser Thézillieu (affectés au budget bois et forêt)		18 k€	0 k€

Les recettes d'investissement

- ❑ Une subvention de 139 k€ a été attribuée par le Conseil Départemental de l'Ain pour la construction d'une salle polyvalente à Hostiaz

- ❑ La Commune nouvelle percevra en 2019 le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)
 - Pour les dépenses d'équipement réalisées
 - Par Cormaranche-en-Bugey et Hostiaz en 2017
 - Par Hauteville-Lompnes et Thézillieu en 2018
 - Pour les dépenses d'équipement de l'année 2019, à déclarer trimestriellement
 - La commune nouvelle percevra désormais le FCTVA sur les dépenses réalisées sur le même exercice

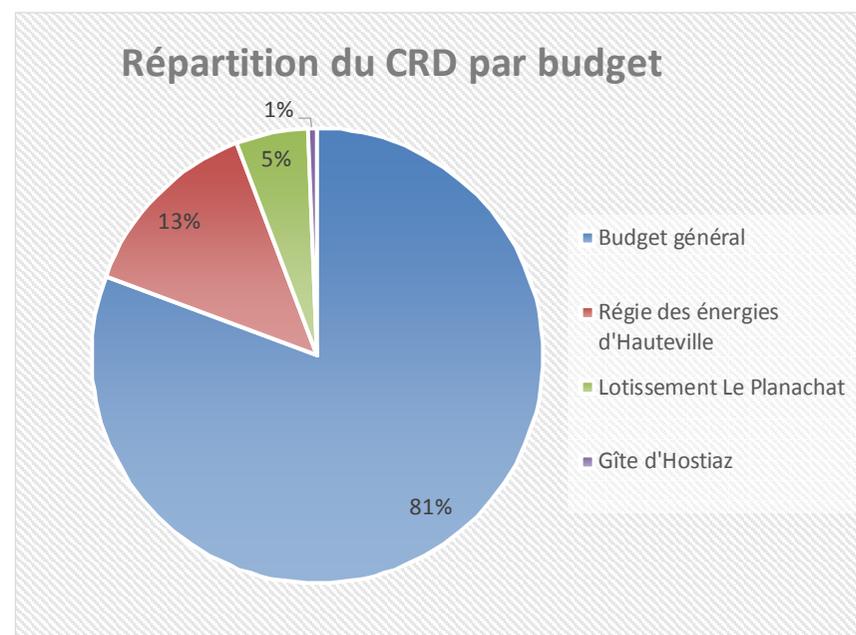
- ETAPE 1 | Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- ETAPE 2 | Les investissements
- ETAPE 3 | L'encours de dette**
- ETAPE 4 | Les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses
- ETAPE 5 | Conclusion

Encours de dette et perspectives pour le projet de budget

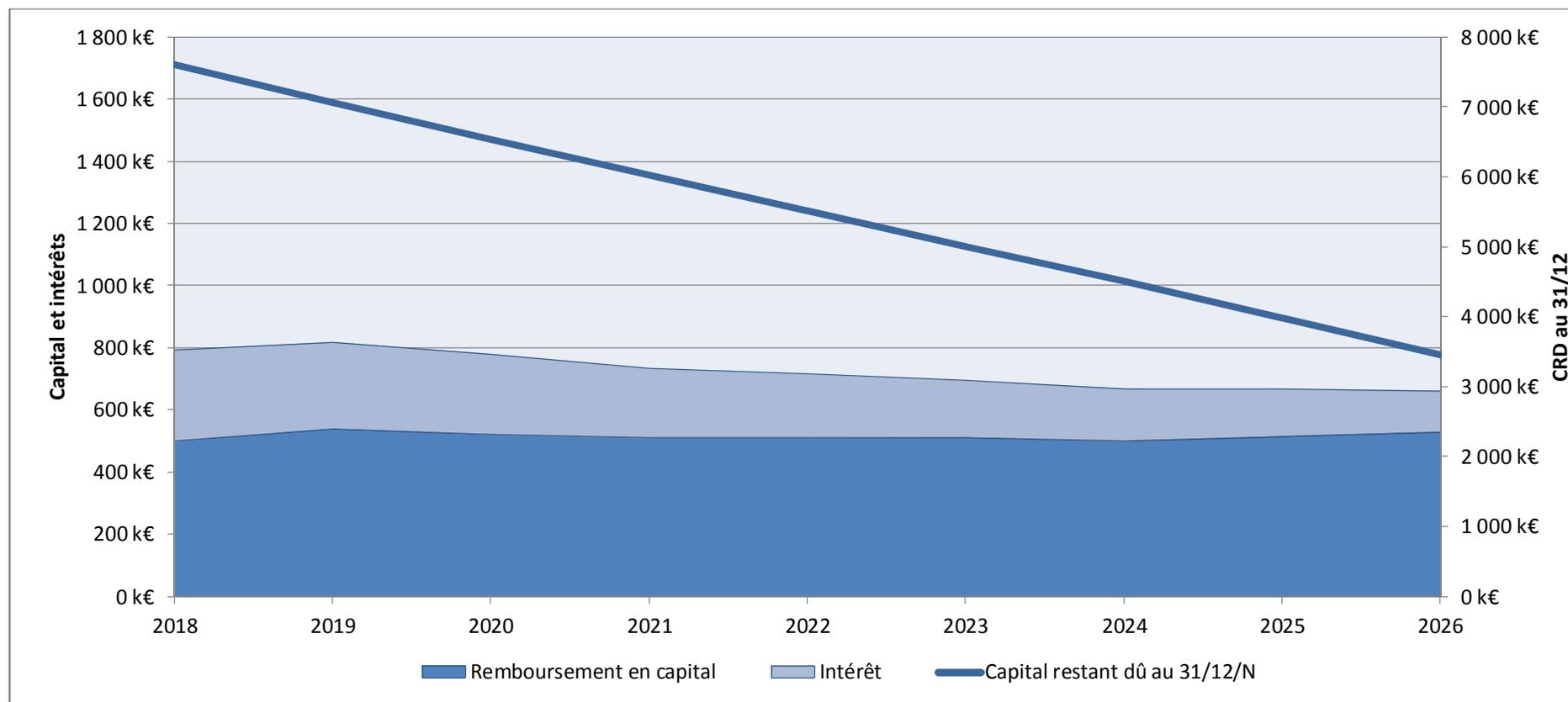
- L'encours de dette et les annuités d'emprunts 2019 se répartissent comme suit

	Budget général	Régie des énergies d'Hauteville	Lotissement Le Planachat	Gîte d'Hostiaz
Capital restant dû au 1 ^{er} janvier 2019	7 606 k€	1 272 k€	493 k€	58 k€
Remboursement en capital	541 k€		23 k€	5 k€
Intérêts	278 k€	23 k€	9 k€	1 k€
Total annuité d'emprunt 2019	819 k€	23 k€	32 k€	6 k€
Capital restant dû au 31 décembre 2019	7 065 k€	1 272 k€	470 k€	54 k€

- Le budget 2019 s'équilibrera sans recours à de nouveaux emprunts



Annuités prévisionnelles de la dette (hors emprunts nouveaux) sur le budget général



- ❑ Le capital restant dû représente 7 606 k€ au 1^{er} janvier 2019
- ❑ Les annuités de la dette actuelle (capital et intérêts) représentent 819 k€ en 2019, puis sont comprises entre 664 et 780 k€ sur la période 2020-2026

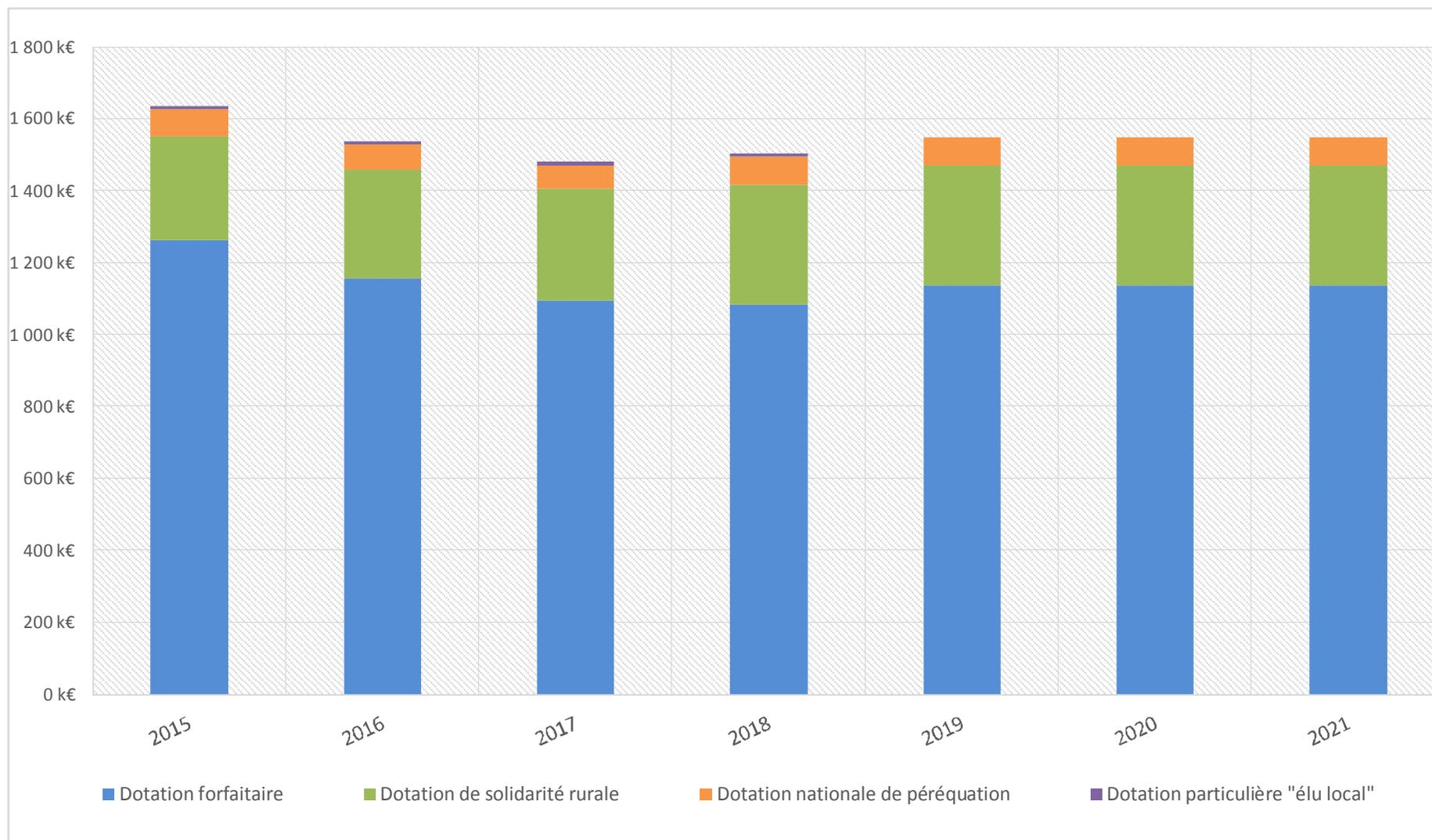
- ETAPE 1 | Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- ETAPE 2 | Les investissements
- ETAPE 3 | L'encours de dette
- ETAPE 4 | Les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses**
- ETAPE 5 | Conclusion

Les évolutions prévisionnelles de la DGF

DGF consolidée des 4 communes historiques	2015	2016	2017	2018	2019 <i>simulé</i>	2020 <i>simulé</i>	2021 <i>simulé</i>
Dotation forfaitaire	1 263 k€	1 158 k€	1 095 k€	1 084 k€	1 138 k€	1 138 k€	1 138 k€
Dotation de solidarité rurale (DSR)	290 k€	302 k€	311 k€	333 k€	333 k€	333 k€	333 k€
Dotation nationale de péréquation (DNP)	75 k€	68 k€	66 k€	79 k€	79 k€	79 k€	79 k€
Dotation particulière "élu local"	8 k€	9 k€	9 k€	9 k€			
TOTAL DGF	1 636 k€	1 537 k€	1 481 k€	1 504 k€	1 550 k€	1 550 k€	1 550 k€

- La création de la commune nouvelle au 1^{er} janvier 2019 permet d'augmenter la DGF pendant 3 ans d'environ 46 k€
 - Majoration de 5% de la dotation forfaitaire soit +54 k€
 - Garantie de non-baisse de la dotation forfaitaire, de la DSR et de la DNP pendant 3 ans
 - A défaut, la DGF aurait diminué d'environ 5 k€ par an
 - La commune nouvelle n'est plus éligible à la dotation « élu local » qui concerne les communes de moins de 1 000 habitants (Cormaranche, Hostiaz et Thézillieu la percevaient), soit une perte de 9 k€ par an

Evolution prévisionnelle de la DGF



Simulation à population constante et à droit constant

Les évolutions prévisionnelles des taxes « ménages »

- ❑ La Loi de Finances pour 2019 a fixé un coefficient de revalorisation des bases de fiscalité locale de 2,2% pour 2019
 - Dans l'attente de la notification des bases d'imposition prévisionnelles pour 2019, ce taux d'évolution des bases a été retenu pour estimer les recettes fiscales

	2016	2017	2018	2019 estimation
Recettes fiscales « taxes ménages »	2 081 k€	2 096 k€	2 129 k€	2 169 k€

- ❑ Pour mémoire, les taux votés en 2018 s'appliqueront sur le territoire des 4 communes historiques en 2019
 - Pas d'évolution des taux prévue en 2019
 - Le lissage des taux suite à la création de la commune nouvelle débutera en 2020

Taux communaux votés en 2018 (maintenus en 2019)	Cormaranche-en-Bugey	Hauteville-Lompnes	Hostiaz	Thézillieu
Taxe d'habitation	9,75%	11,10%	15,71%	13,94%
Taxe sur le foncier bâti	16,41%	21,66%	15,63%	18,49%
Taxe sur le foncier non bâti	54,40%	65,27%	58,85%	57,40%

Les évolutions annuelles des autres recettes

- ❑ En ce qui concerne les autres dotations et recettes fiscales, les évolutions suivantes ont été retenues
 - Taxes sur les pylônes et sur l'électricité, droits de place, taxe additionnelle aux droits de mutations... : +1% par rapport à 2018
 - Compensations d'exonérations fiscales, fond départemental de péréquation de la taxe professionnelle : -10% par rapport à 2018

- ❑ En ce qui concerne les produits des services, les montants prévus sont proches de ceux figurant au CA prévisionnel 2018
 - Une harmonisation des tarifs pratiqués par les 4 communes historiques est nécessaire et donnera lieu à une réflexion courant 2019

Hypothèses d'évolutions des dépenses

- ❑ Les subventions versées aux associations par les 4 communes historiques ont représenté 205 k€ en 2018, auxquels il faut ajouter 94 k€ de subventions auparavant versées par la CCPH et désormais à la charge de la Commune nouvelle
 - Cette enveloppe sera strictement maintenue en 2019, et un examen détaillé au cas par cas des subventions sera réalisé pour optimiser les dépenses

- ❑ En ce qui concerne la masse salariale, une augmentation de +2% des dépenses est anticipée, ainsi qu'une augmentation de 30 k€ liée à l'harmonisation du RIFSEEP et à l'augmentation des heures supplémentaires réalisées

- ❑ Seront également prises en compte les dépenses et recettes liées à l'évolution des compétences de la commune
 - Transfert à la commune nouvelle du personnel de la crèche et de l'intervenant musical
 - Transfert du personnel affecté à l'eau et à l'assainissement à HBA...

Evolution des épargnes et capacité de désendettement

	CA 2016	CA 2017	CA 2018 provisoire	CA 2018 provisoire corrigé du reversement du BA régie des bois
Epargne brute	542 k€	512 k€	398 k€	468 k€
Remboursement en capital	481 k€	486 k€	501 k€	501 k€
Epargne nette	61 k€	26 k€	-104 k€	-34 k€
Encours de dette fin d'exercice	7 901 k€	7 913 k€	7 606 k€	7 606 k€
Capacité de désendettement (années)	15	15	19	16

- ❑ La capacité de désendettement s'élève à 19 années fin 2018 (16 années en intégrant le versement en 2018 de 70 k€ d'excédent du BA régie des bois)
- ❑ Le besoin de financement (emprunts nouveaux - remboursements d'emprunts) sera négatif en 2019, ce qui correspond à un excédent de financement
 - Pas d'emprunt nouveau pour financer les investissements

- ETAPE 1 | Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- ETAPE 2 | Les investissements
- ETAPE 3 | L'encours de dette
- ETAPE 4 | Les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses
- ETAPE 5 | Conclusion**

Conclusion

- ❑ Le budget 2019 s'inscrira dans la poursuite d'une gestion maîtrisée des finances communales
 - Maîtrise des dépenses de fonctionnement
 - Pas de hausse d'impôt
 - Pas d'emprunt nouveau

- ❑ Pour le budget principal, les objectifs pour 2019 sont les suivants
 - Augmentation des DRF de 2% (corrigé des restitutions de compétences)
 - Maintien des épargnes
 - Besoin de financement négatif (soit aucun nouvel emprunt réalisé en 2019)



Rapport d'orientations budgétaires 2019

Contenu du rapport d'orientations budgétaires (ROB) pour les communes de plus de 3500 habitants

- ❑ Depuis 2017, dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget un rapport comportant :
 - 1° Les orientations budgétaires envisagées par la commune portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement et en investissement. Sont notamment précisées :
 - les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions
 - les principales évolutions relatives aux relations financières entre la commune et l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont elle est membre
 - 2° La présentation des engagements pluriannuels :
 - les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes
 - le cas échéant, les orientations en matière d'autorisation de programme
 - 3° Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Elles présentent notamment le profil de l'encours de dette que vise la collectivité pour la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget

- ❑ Objectifs des orientations 1°, 2° et 3° : évaluer l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget

Débat d'orientation budgétaire et publicité du rapport

- ❑ Ce ROB donne lieu à un débat sur les orientations budgétaires (DOB) au conseil municipal. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique

- ❑ Ensuite, dans les communes de 3 500 habitants et plus
 - Le rapport est transmis au représentant de l'Etat dans le département et au président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre dans un délai de quinze jours à compter de son examen par l'assemblée délibérante
 - Il est mis à la disposition du public à l'hôtel de ville, dans les quinze jours suivants la tenue du DOB

- ❑ Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen

Le contexte national et communal

Contexte national

- ❑ La croissance resterait soutenue en 2019 à 1,6 %
- ❑ Evolution des dépenses de l'Etat et des collectivités locales contenue à 1,2%
- ❑ Revalorisation des bases cadastrales de 2,2%
 - résulte de l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé de novembre 2017 à novembre 2018
- ❑ Le dégrèvement de TH en faveur des occupants de résidences principales passe de 30% en 2018 à 65% en 2019

Contexte communal

- ❑ Création de la Commune nouvelle de Plateau d'Hauteville au 1^{er} janvier 2019
 - Les données financières ci-après agrègent les données des communes historiques de Cormaranche-en-Bugey, Hauteville-Lompnes, Hostiaz et Thézillieu

- ❑ Adhésion à Haut-Bugey Agglomération (HBA) au 1^{er} janvier 2019 et dissolution de la CC du Plateau d'Hauteville (CCPH)
 - Restitution à la commune nouvelle de plusieurs compétences auparavant exercées par l'ex-CCPH
 - Transfert des compétences eau et assainissement à HBA

Rapport d'orientation budgétaire

-

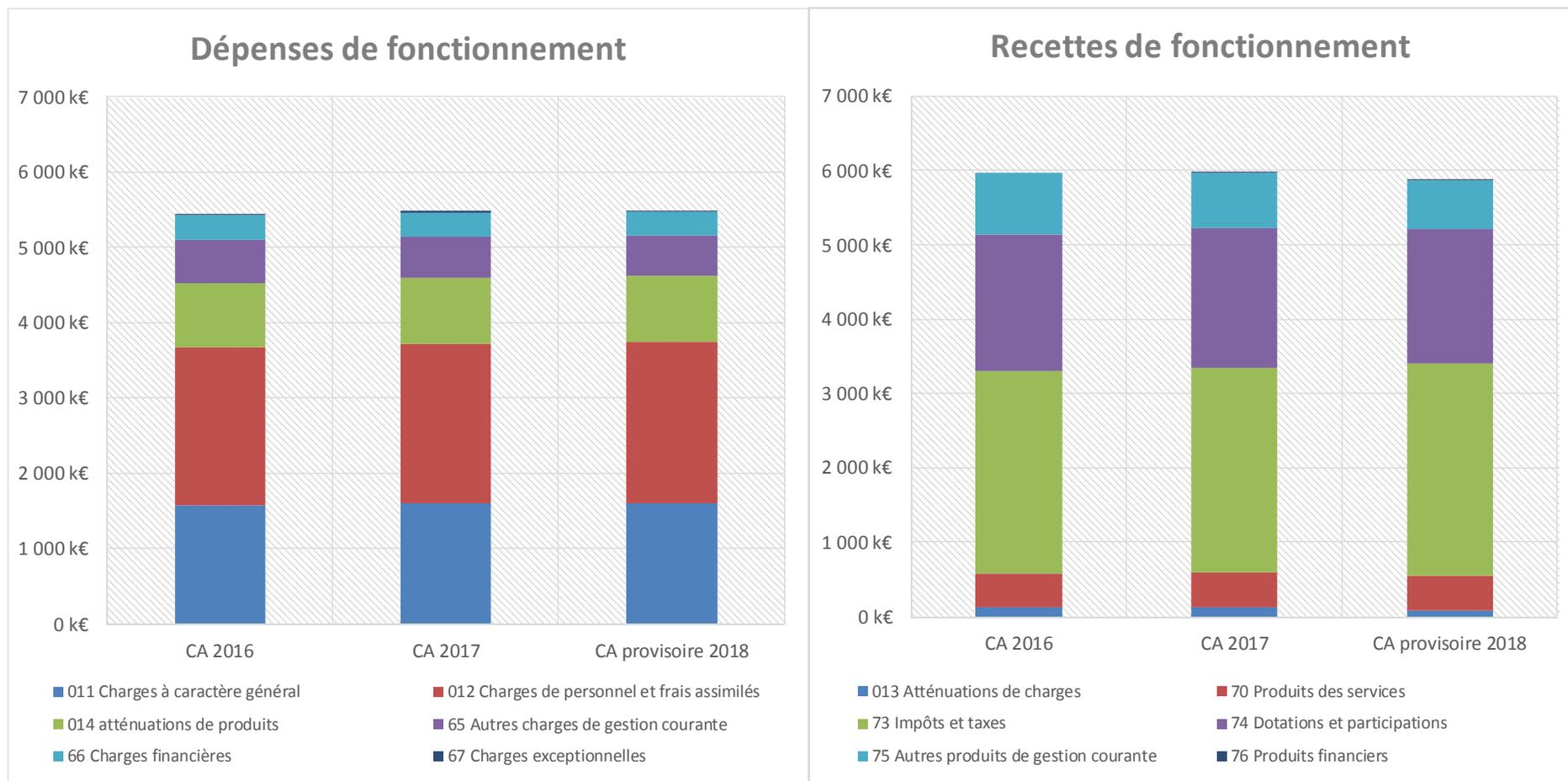
la commune nouvelle de Plateau d'Hauteville

Introduction

- ❑ Le présent rapport vise, dans un premier temps, à réaliser une estimation du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement, puis d'estimer leurs évolutions dans les prochaines années
- ❑ Nous étudierons les recettes et les dépenses de fonctionnement de la commune nouvelle. Seront présentées notamment la situation et les hypothèses d'évolution en matière de
 - concours financiers de l'Etat (dotations, subventions, participations),
 - fiscalité
 - tarification
 - subventions
 - relations financières entre la Commune et Haut Bugey Agglomération
- ❑ Nous examinerons les dépenses d'investissement et à la présentation des engagements pluriannuels
- ❑ Nous détaillerons l'encours de dette et les perspectives pour le projet de budget 2019
- ❑ Pour finir, les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses seront présentées

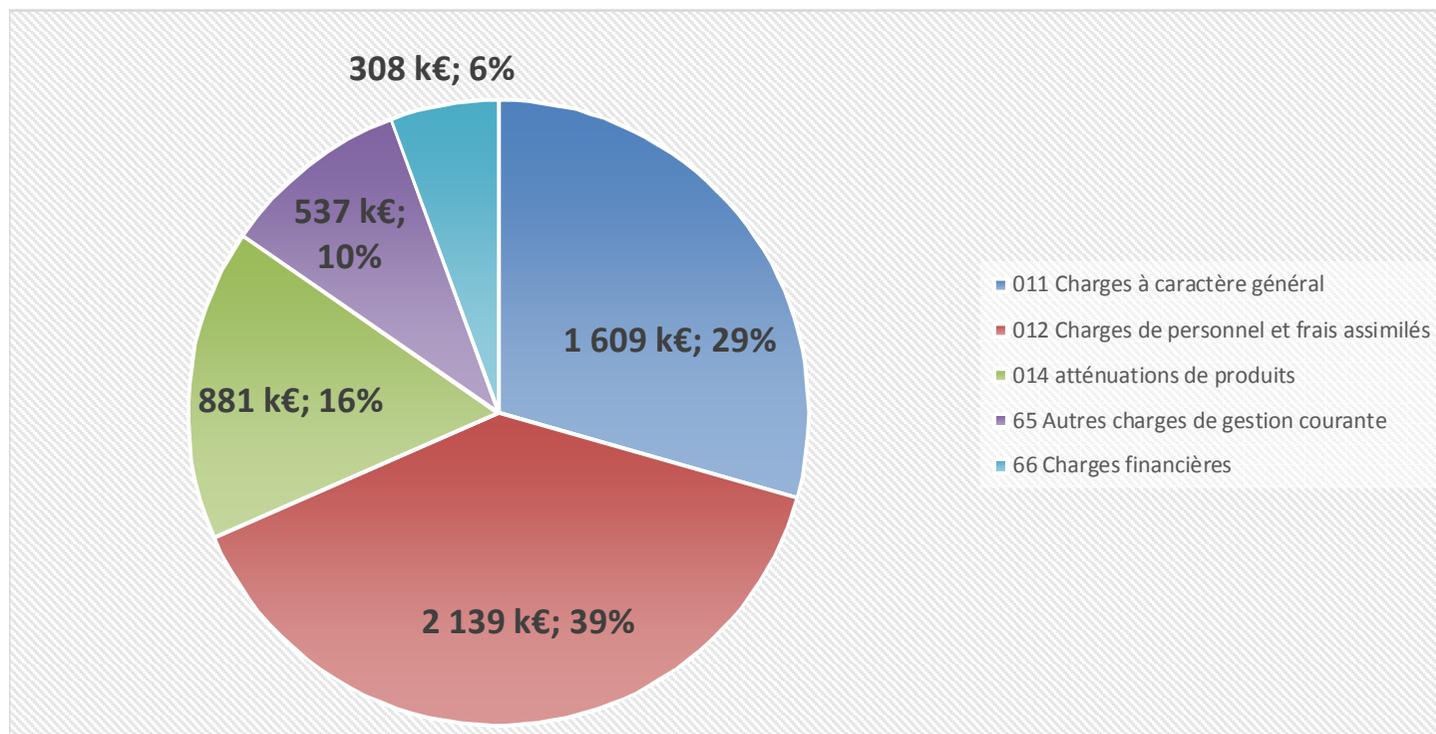
- ETAPE 1 | Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- ETAPE 2 | Les investissements
- ETAPE 3 | L'encours de dette
- ETAPE 4 | Les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses
- ETAPE 5 | Conclusion

Vue d'ensemble de la section de fonctionnement ____(consolidation des 4 communes) – budget général



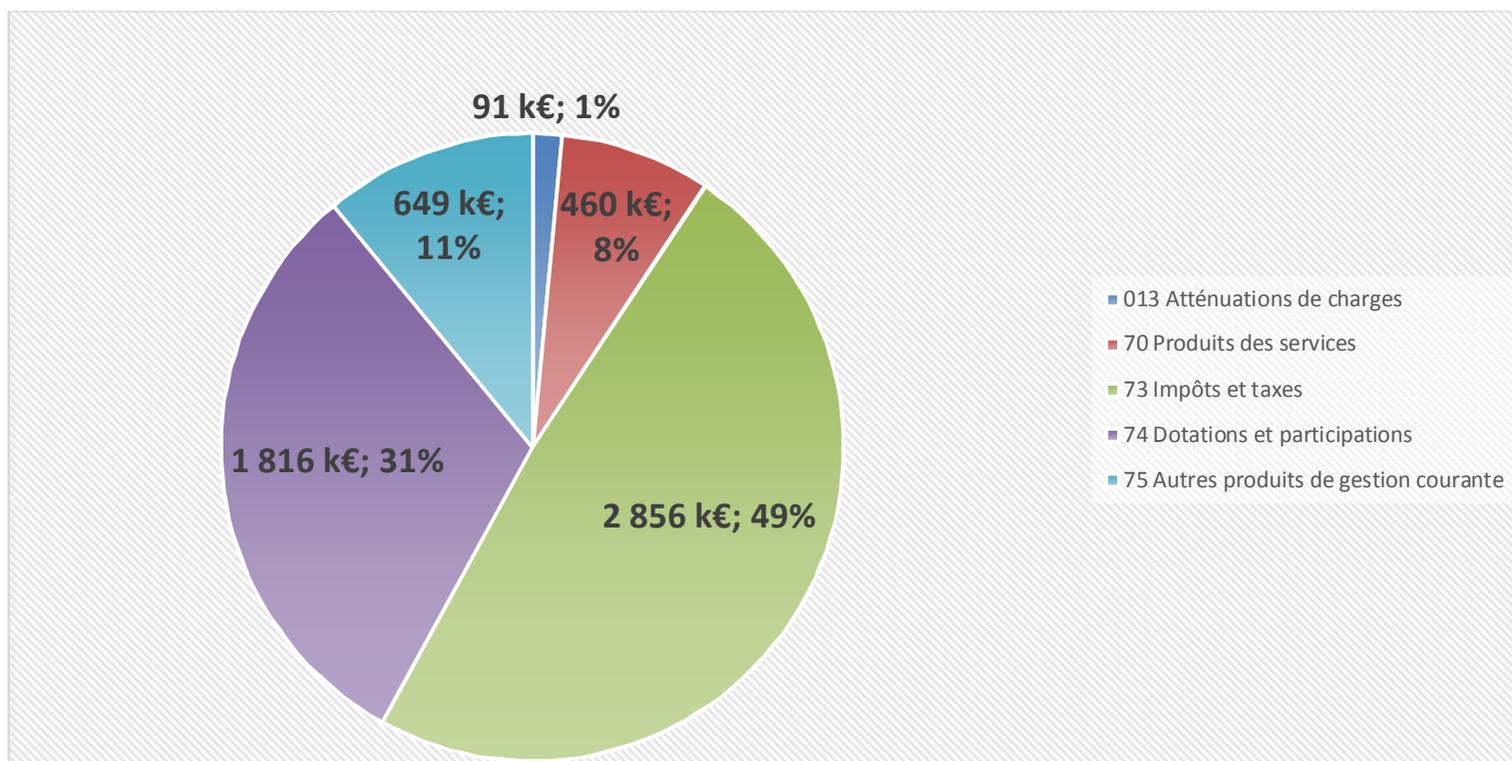
☐ Sur la période, les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées alors que les recettes diminuent légèrement en 2018 (absence de reversement d'excédents du budget annexe « régie des bois » au budget général d'Hauteville fin 2018 contre 100 k€ en 2017)

Répartition des DRF 2018



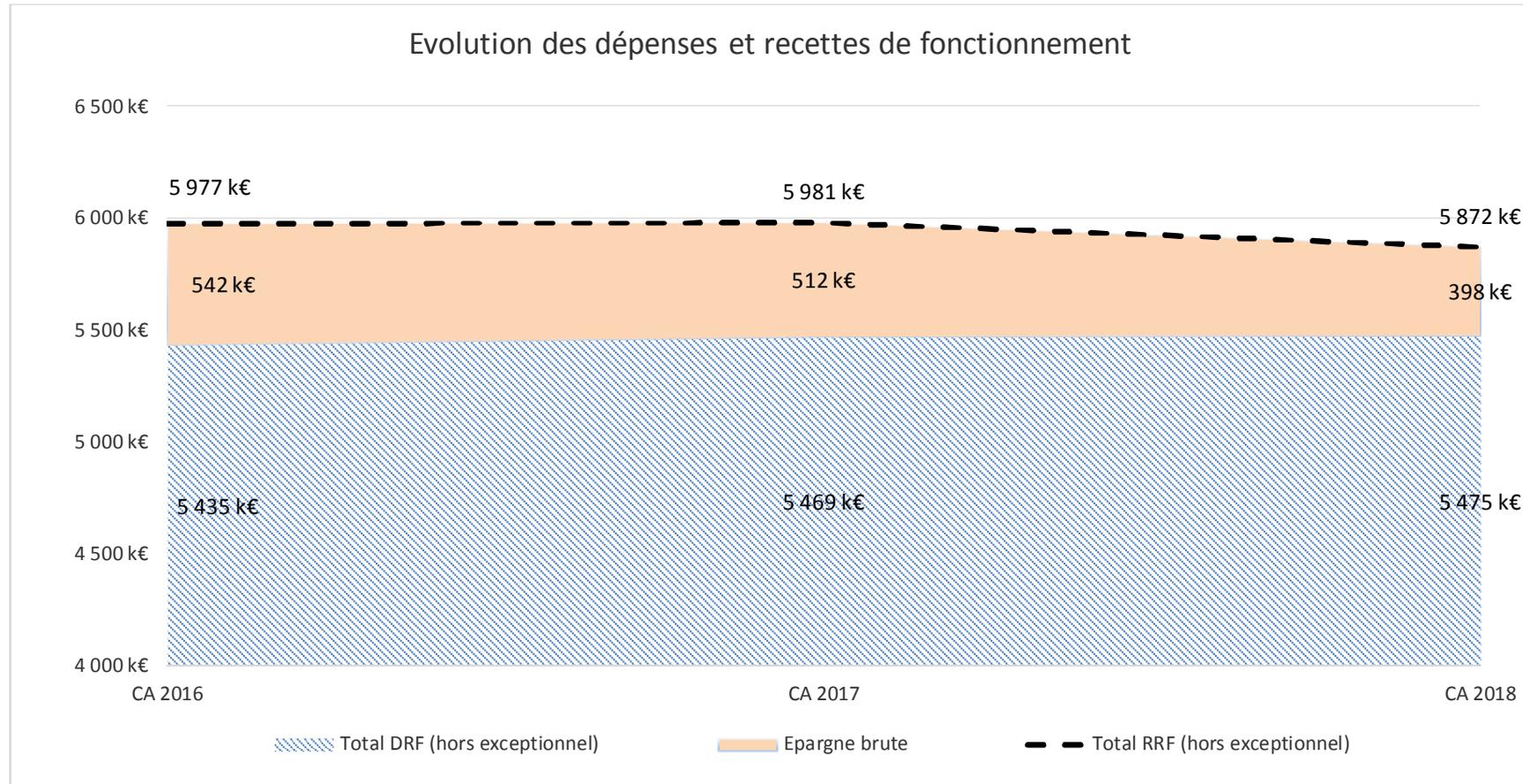
- ❑ La masse salariale consolidée des 4 communes historiques représente près de 40% des dépenses réelles de fonctionnement
- ❑ L'importance du chapitre 014 s'explique par des attributions de compensation négatives versées par les communes à la CCPH

Répartition des RRF 2018



- ❑ Les recettes fiscales représentent la moitié des recettes de fonctionnement de la commune nouvelle
 - Parmi ces recettes, les taxes « ménages » représentaient 2 129 k€ sur un total de 2 856 k€
- ❑ Parmi les dotations, la DGF représentait 1504 k€ sur un total de 1 816 k€

Evolution de l'épargne brute



- ❑ L'épargne brute diminue de façon modérée
- ❑ L'absence de reversement du BA forêt explique la réduction sensible en 2018

Résultats provisoires du budget général

Comptes administratifs provisoires 2018	Consolidation 4 communes
Dépenses de fonctionnement	6 487 k€
Recettes de fonctionnement	6 941 k€
Résultat de fonctionnement	454 k€
Dépenses d'investissement	2 318 k€
Recettes d'investissement	2 225 k€
Résultat d'investissement	-93 k€
Solde global de clôture	361 k€

- ❑ Au 31 décembre 2018, le solde global de clôture consolidé des budgets généraux des 4 communes s'élevait à 361 k€ (hors restes à réaliser)
- ❑ Le déficit d'investissement s'élève à -93 k€ : une part des résultats de fonctionnement devra être affectée à la section d'investissement pour couvrir ce déficit, ainsi que les restes à réaliser (en cours de consolidation)

Les relations avec Haut Bugey Agglomération

Communes	AC 2018	Epicierie VIVAL	Partenariat avec l'ADAPA	Cinéma le Novelty	Salle d'animation Thézillieu	Petite enfance	Contributions au SDIS	Subventions versées	Mise à disposition de matériel	Intervenant musical	AC 2019
CORMARANCHE-EN-BUGEY	-88 k€	1 k€					12 k€	0,4 k€			-74 k€
HAUTEVILLE-LOMPNES	-636 k€		17 k€	54 k€		434 k€	58 k€	93 k€	10 k€	43 k€	75 k€
HOSTIAZ	1 k€						1 k€	0 k€			2 k€
THEZILLIEU	-38 k€				40 k€		5 k€	0,2 k€			7 k€
TOTAL commune nouvelle	-761 k€	1 k€	17 k€	54 k€	40 k€	434 k€	77 k€	94 k€	10 k€	43 k€	10 k€

- ❑ La commune nouvelle a intégré Haut Bugey Agglomération au 1^{er} janvier 2019
- ❑ Au 1^{er} novembre 2018, une partie des compétences auparavant exercées par la CC du Plateau d'Hauteville a été restituée aux 4 communes historiques
 - Ces restitutions de compétences ont donné lieu à une révision des attributions de compensation (AC) des 4 communes pour leur permettre de prendre en charge ces nouvelles compétences
 - Alors que les 4 communes historiques versaient auparavant 761 k€ d'AC à la CC du Plateau d'Hauteville, depuis le 1^{er} janvier 2019 Haut Bugey Agglomération verse 10 k€ par an à la commune nouvelle

Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

FPIC	2016	2017	2018	2019 (simulation HBA)
Prélèvement 4 communes	86 k€	105 k€	113 k€	110 k€
Reversement 4 communes	56 k€	48 k€	42 k€	0 k€
Solde	-31 k€	-57 k€	-71 k€	-110 k€

- ❑ Les communes de l'ex-CC du Plateau d'Hauteville étaient à la fois contributrices et bénéficiaires du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), mis en place en 2012
 - En 2018, le solde entre les prélèvements et les reversements des 4 communes ont porté le solde du FPIC à -71 k€ pour les 4 communes
- ❑ La commune nouvelle a rejoint Haut Bugey Agglomération, qui est uniquement contributrice au FPIC
 - L'intégration à Haut Bugey Agglomération conduira donc a priori à une perte d'éligibilité au reversement au titre du FPIC
 - Le prélèvement au titre du FPIC sera désormais calculé sur le périmètre plus large
 - le montant du FPIC prélevé sur la commune est évalué par HBA à 110 k€

Résultats des budgets annexes conservés

□ La Commune nouvelle dispose de 7 budgets annexes au 1^{er} janvier 2019

- Section de Vaux-Saint-Sulpice
- Régie des Energies d'Hauteville-Lompnes
- Gîte d'Hostiaz
- Régie des bois et forêts (*consolidation des budgets Régie des Bois d'Hauteville-Lompnes et de Cormaranche*)
- Lotissement le Grana
- Lotissement le Planachat
- Lotissement Pré Devant

Comptes administratifs provisoires 2018	Section de Vaux-Saint-Sulpice	Régie des énergies d'Hauteville-Lompnes	Gîte d'Hostiaz	Régie des bois et forêts (consolidation)	Lotissement le Grana	Lotissement le Planachat	Lotissement Pré Devant
Dépenses de fonctionnement	23 k€	1 209 k€	6 k€	193 k€		19 k€	22 k€
Recettes de fonctionnement	25 k€	537 k€	8 k€	330 k€	81 k€	24 k€	
Résultat de fonctionnement	2 k€	-672 k€	2 k€	136 k€	81 k€	5 k€	-22 k€
Dépenses d'investissement		133 k€	144 k€	104 k€	81 k€	168 k€	
Recettes d'investissement	84 k€	287 k€	118 k€	74 k€		10 k€	
Résultat d'investissement	84 k€	154 k€	-26 k€	-30 k€	-81 k€	-158 k€	0 k€
Solde global de clôture	86 k€	-517 k€	-24 k€	106 k€	0 k€	-153 k€	-22 k€

Résultats des budgets annexes dissouts

- ❑ Certains budgets annexes des communes historiques ont été dissouts au 31 décembre 2018
 - Budget régie des téléskis de Cormaranche (plus exploités)
 - Budgets eau et assainissement (suite au transfert des compétences à HBA)

- ❑ Les résultats du budget « régie des téléskis » seront réintégrés dans le budget général de la Commune nouvelle

- ❑ Concernant les budgets annexes eau et assainissement, le transfert de tout ou partie des résultats à HBA devra faire l'objet de délibérations concordantes de la Commune nouvelle et d'HBA courant 2019

Comptes administratifs provisoires 2018	Eau Hauteville	Assainissement Hauteville	Eau Cormaranche	Assainissement Cormaranche	Eau-assainissement Thézillieu	Eau-assainissement Hostiaz	Téléskis de Cormaranche
Résultat d'exploitation	255 k€	323 k€	138 k€	19 k€	26 k€	-27 k€	0 k€
Résultat d'investissement	-33 k€	-101 k€	3 k€	227 k€	24 k€	16 k€	3 k€
Solde global de clôture	222 k€	221 k€	141 k€	246 k€	50 k€	-11 k€	3 k€

- ETAPE 1 | Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- ETAPE 2 | Les investissements**
- ETAPE 3 | L'encours de dette
- ETAPE 4 | Les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses
- ETAPE 5 | Conclusion

Les restes à réaliser – détail

Opération	Objet	Restes à réaliser en dépenses (TTC)	
Eglise Hauteville	Rénovation chéneaux et vérification couverture	16 k€	
Bâtiment mairie Hauteville	Isolation phonique salle du conseil	4 k€	
	Remplacement menuiserie extérieures (HBA)	6 k€	
Voirie	Mur soutènement Bustours	5 k€	
	Travaux de raccordement au réseau électrique La Polatière	7 k€	
Divers Matériel	3 Ordinateurs Portables (Equipe Mobile d'Accueil)	3 k€	
	Switch centrale serveur (IRA)	1 k€	
	Mobilier Conseil municipal Commune Nouvelle (19 tables et 60 chaises)	6 k€	
	Panneaux de signalisation	1 k€	
Divers Matériel	Boxer fourgon plomberie	21 k€	
Gymnase	Piste d'élan + plage + matelas	3 k€	
	fournitures et pose hublts led Gymnase HL	2 k€	
	Tapis poutre tremplin barres	9 k€	
Total restes à réaliser Hauteville (budget général)		85 k€	
Opération	Objet	Restes à réaliser en dépenses (HT)	
Marché Raccordement RCU (étude)	Clinique Le Pontet Alpha 3A et le Réseau Ouest - Programme 2017 Phase 1-	17 k€	
Marché Raccordement Rai	Tranche conditionnelle Les Sapins -Situation 2 -	2 k€	
Total restes à réaliser Hauteville (budget régime des énergies)		19 k€	
Commune concernée	Objet	Restes à réaliser en dépenses (TTC)	Restes à réaliser en recettes (TTC)
Budget annexe Hauteville	Travaux de plantation subventionnables par le Fond Local	7 k€	
	Desserte forestière FEDER		15 k€
	Construire une ressource forestière pour l'avenir		11 k€
Total restes à réaliser Hauteville (budget forêt)		7 k€	26 k€
Extrait du budget général Thézillieu	Travaux de forêt	18 k€	
Total restes à réaliser Thézillieu (affectés au budget bois et forêt)		18 k€	0 k€

Les recettes d'investissement

- ❑ Une subvention de 139 k€ a été attribuée par le Conseil Départemental de l'Ain pour la construction d'une salle polyvalente à Hostiaz

- ❑ La Commune nouvelle percevra en 2019 le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)
 - Pour les dépenses d'équipement réalisées
 - Par Cormaranche-en-Bugey et Hostiaz en 2017
 - Par Hauteville-Lompnes et Thézillieu en 2018
 - Pour les dépenses d'équipement de l'année 2019, à déclarer trimestriellement
 - La commune nouvelle percevra désormais le FCTVA sur les dépenses réalisées sur le même exercice

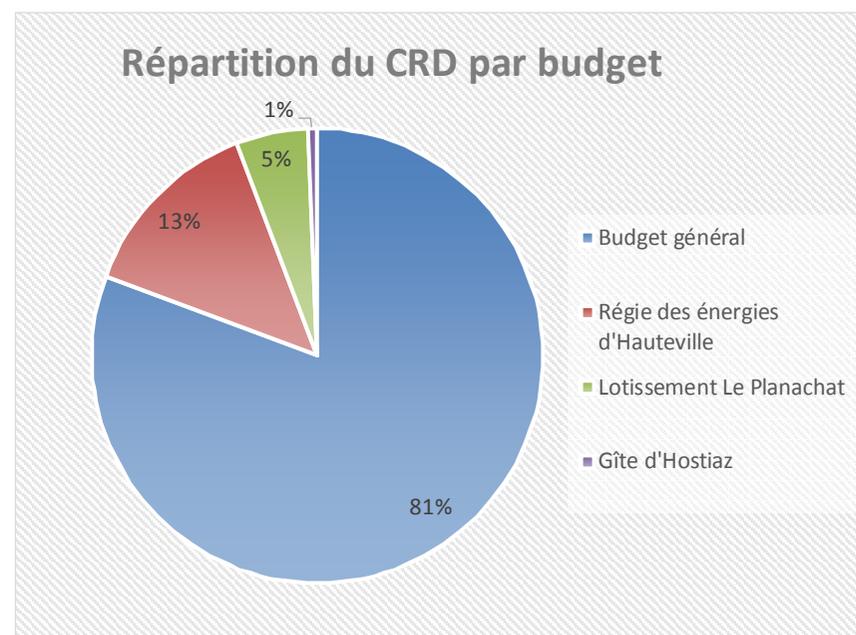
- ETAPE 1 | Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- ETAPE 2 | Les investissements
- ETAPE 3 | L'encours de dette**
- ETAPE 4 | Les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses
- ETAPE 5 | Conclusion

Encours de dette et perspectives pour le projet de budget

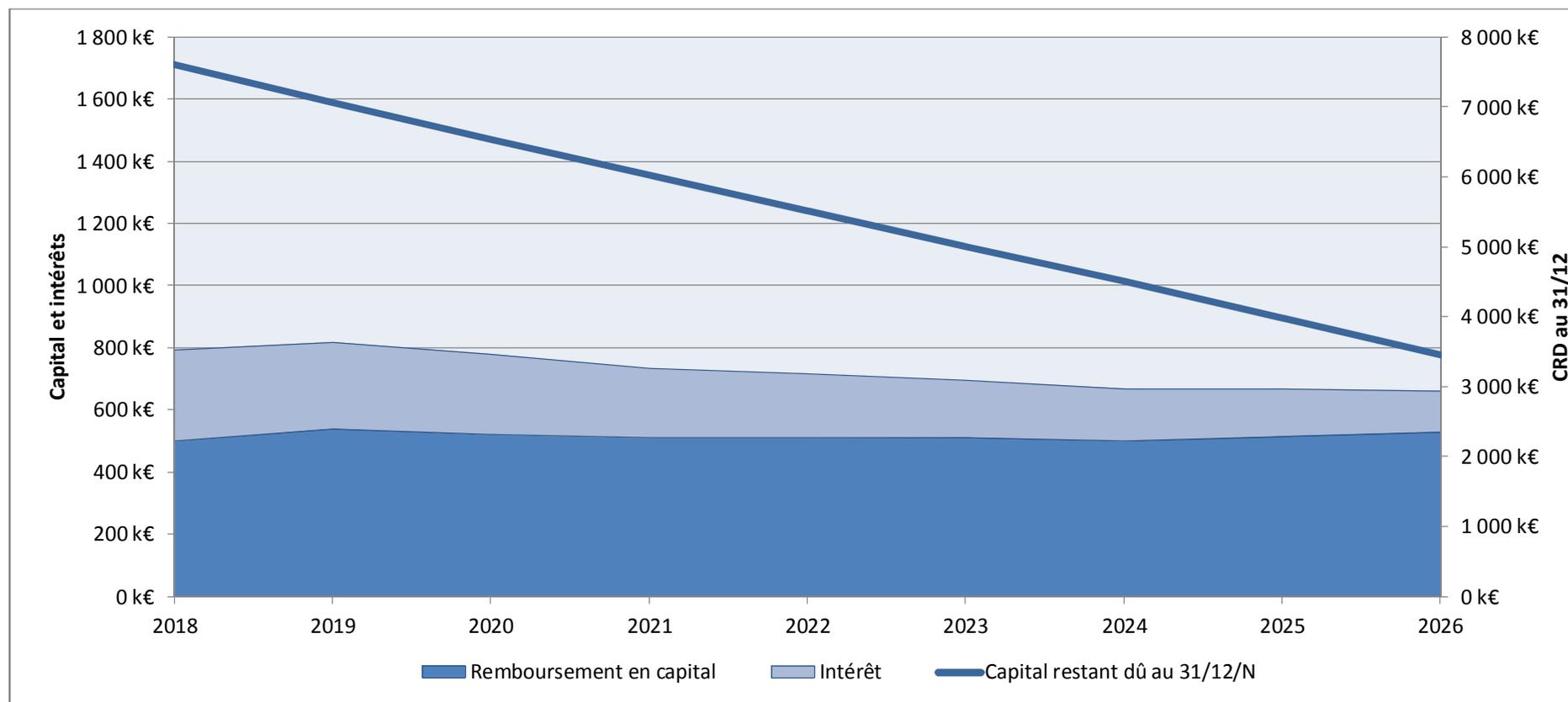
- L'encours de dette et les annuités d'emprunts 2019 se répartissent comme suit

	Budget général	Régie des énergies d'Hauteville	Lotissement Le Planachat	Gîte d'Hostiaz
Capital restant dû au 1 ^{er} janvier 2019	7 606 k€	1 272 k€	493 k€	58 k€
Remboursement en capital	541 k€		23 k€	5 k€
Intérêts	278 k€	23 k€	9 k€	1 k€
Total annuité d'emprunt 2019	819 k€	23 k€	32 k€	6 k€
Capital restant dû au 31 décembre 2019	7 065 k€	1 272 k€	470 k€	54 k€

- Le budget 2019 s'équilibrera sans recours à de nouveaux emprunts



Annuités prévisionnelles de la dette (hors emprunts nouveaux) sur le budget général



- ❑ Le capital restant dû représente 7 606 k€ au 1^{er} janvier 2019
- ❑ Les annuités de la dette actuelle (capital et intérêts) représentent 819 k€ en 2019, puis sont comprises entre 664 et 780 k€ sur la période 2020-2026

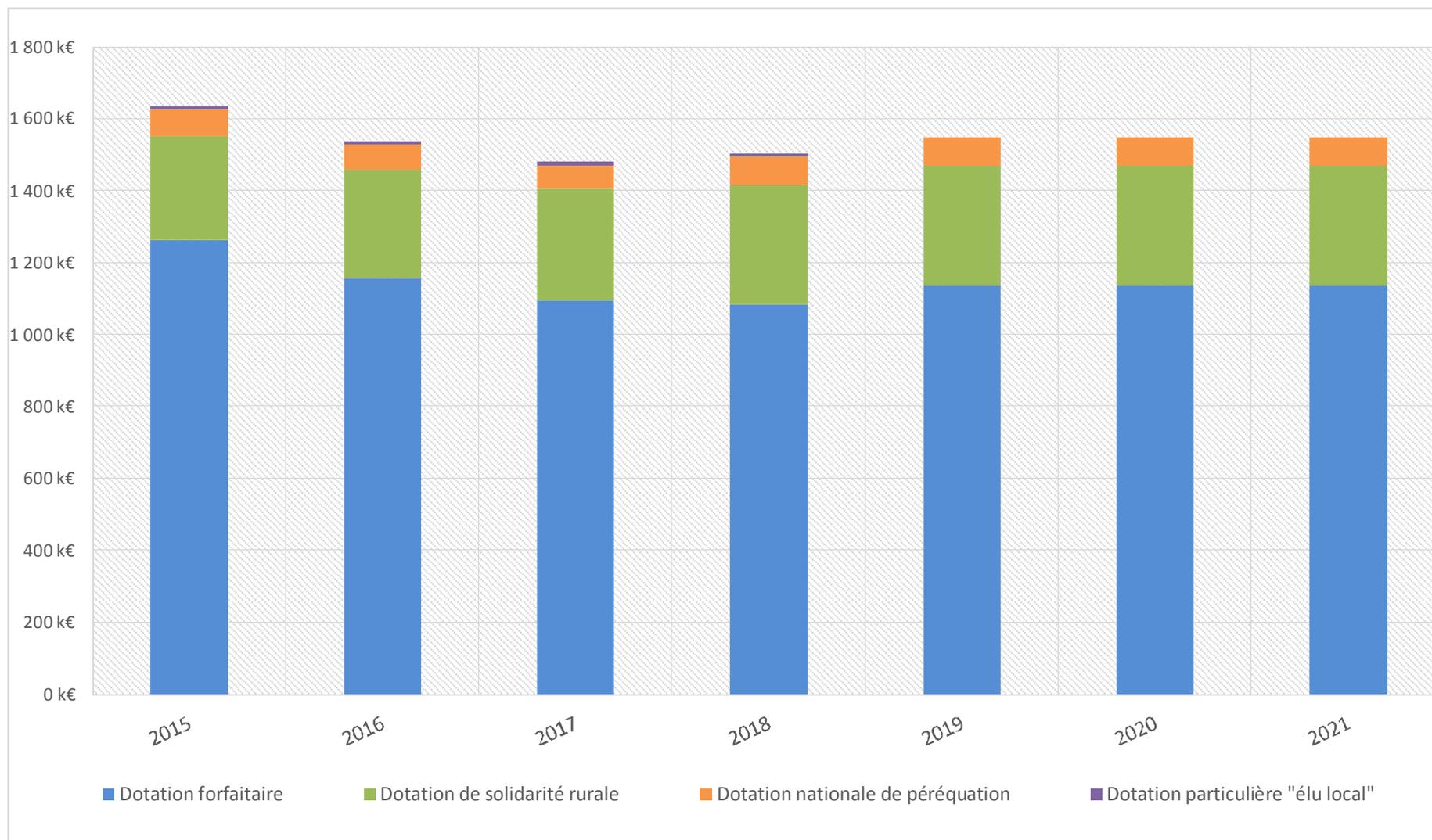
- ETAPE 1 | Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- ETAPE 2 | Les investissements
- ETAPE 3 | L'encours de dette
- ETAPE 4 | Les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses**
- ETAPE 5 | Conclusion

Les évolutions prévisionnelles de la DGF

DGF consolidée des 4 communes historiques	2015	2016	2017	2018	2019 <i>simulé</i>	2020 <i>simulé</i>	2021 <i>simulé</i>
Dotation forfaitaire	1 263 k€	1 158 k€	1 095 k€	1 084 k€	1 138 k€	1 138 k€	1 138 k€
Dotation de solidarité rurale (DSR)	290 k€	302 k€	311 k€	333 k€	333 k€	333 k€	333 k€
Dotation nationale de péréquation (DNP)	75 k€	68 k€	66 k€	79 k€	79 k€	79 k€	79 k€
Dotation particulière "élu local"	8 k€	9 k€	9 k€	9 k€			
TOTAL DGF	1 636 k€	1 537 k€	1 481 k€	1 504 k€	1 550 k€	1 550 k€	1 550 k€

- La création de la commune nouvelle au 1^{er} janvier 2019 permet d'augmenter la DGF pendant 3 ans d'environ 46 k€
 - Majoration de 5% de la dotation forfaitaire soit +54 k€
 - Garantie de non-baisse de la dotation forfaitaire, de la DSR et de la DNP pendant 3 ans
 - A défaut, la DGF aurait diminué d'environ 5 k€ par an
 - La commune nouvelle n'est plus éligible à la dotation « élu local » qui concerne les communes de moins de 1 000 habitants (Cormaranche, Hostiaz et Thézillieu la percevaient), soit une perte de 9 k€ par an

Evolution prévisionnelle de la DGF



Simulation à population constante et à droit constant

Les évolutions prévisionnelles des taxes « ménages »

- ❑ La Loi de Finances pour 2019 a fixé un coefficient de revalorisation des bases de fiscalité locale de 2,2% pour 2019
 - Dans l'attente de la notification des bases d'imposition prévisionnelles pour 2019, ce taux d'évolution des bases a été retenu pour estimer les recettes fiscales

	2016	2017	2018	2019 estimation
Recettes fiscales « taxes ménages »	2 081 k€	2 096 k€	2 129 k€	2 169 k€

- ❑ Pour mémoire, les taux votés en 2018 s'appliqueront sur le territoire des 4 communes historiques en 2019
 - Pas d'évolution des taux prévue en 2019
 - Le lissage des taux suite à la création de la commune nouvelle débutera en 2020

Taux communaux votés en 2018 (maintenus en 2019)	Cormaranche-en-Bugey	Hauteville-Lompnes	Hostiaz	Thézillieu
Taxe d'habitation	9,75%	11,10%	15,71%	13,94%
Taxe sur le foncier bâti	16,41%	21,66%	15,63%	18,49%
Taxe sur le foncier non bâti	54,40%	65,27%	58,85%	57,40%

Les évolutions annuelles des autres recettes

- ❑ En ce qui concerne les autres dotations et recettes fiscales, les évolutions suivantes ont été retenues
 - Taxes sur les pylônes et sur l'électricité, droits de place, taxe additionnelle aux droits de mutations... : +1% par rapport à 2018
 - Compensations d'exonérations fiscales, fond départemental de péréquation de la taxe professionnelle : -10% par rapport à 2018

- ❑ En ce qui concerne les produits des services, les montants prévus sont proches de ceux figurant au CA prévisionnel 2018
 - Une harmonisation des tarifs pratiqués par les 4 communes historiques est nécessaire et donnera lieu à une réflexion courant 2019

Hypothèses d'évolutions des dépenses

- ❑ Les subventions versées aux associations par les 4 communes historiques ont représenté 205 k€ en 2018, auxquels il faut ajouter 94 k€ de subventions auparavant versées par la CCPH et désormais à la charge de la Commune nouvelle
 - Cette enveloppe sera strictement maintenue en 2019, et un examen détaillé au cas par cas des subventions sera réalisé pour optimiser les dépenses

- ❑ En ce qui concerne la masse salariale, une augmentation de +2% des dépenses est anticipée, ainsi qu'une augmentation de 30 k€ liée à l'harmonisation du RIFSEEP et à l'augmentation des heures supplémentaires réalisées

- ❑ Seront également prises en compte les dépenses et recettes liées à l'évolution des compétences de la commune
 - Transfert à la commune nouvelle du personnel de la crèche et de l'intervenant musical
 - Transfert du personnel affecté à l'eau et à l'assainissement à HBA...

Evolution des épargnes et capacité de désendettement

	CA 2016	CA 2017	CA 2018 provisoire	CA 2018 provisoire corrigé du reversement du BA régie des bois
Epargne brute	542 k€	512 k€	398 k€	468 k€
Remboursement en capital	481 k€	486 k€	501 k€	501 k€
Epargne nette	61 k€	26 k€	-104 k€	-34 k€
Encours de dette fin d'exercice	7 901 k€	7 913 k€	7 606 k€	7 606 k€
Capacité de désendettement (années)	15	15	19	16

- ❑ La capacité de désendettement s'élève à 19 années fin 2018 (16 années en intégrant le versement en 2018 de 70 k€ d'excédent du BA régie des bois)
- ❑ Le besoin de financement (emprunts nouveaux - remboursements d'emprunts) sera négatif en 2019, ce qui correspond à un excédent de financement
 - Pas d'emprunt nouveau pour financer les investissements

- ETAPE 1 | Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- ETAPE 2 | Les investissements
- ETAPE 3 | L'encours de dette
- ETAPE 4 | Les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses
- ETAPE 5 | Conclusion**

Conclusion

- ❑ Le budget 2019 s'inscrira dans la poursuite d'une gestion maîtrisée des finances communales
 - Maîtrise des dépenses de fonctionnement
 - Pas de hausse d'impôt
 - Pas d'emprunt nouveau

- ❑ Pour le budget principal, les objectifs pour 2019 sont les suivants
 - Augmentation des DRF de 2% (corrigé des restitutions de compétences)
 - Maintien des épargnes
 - Besoin de financement négatif (soit aucun nouvel emprunt réalisé en 2019)



Rapport d'orientations budgétaires 2019

Contenu du rapport d'orientations budgétaires (ROB) pour les communes de plus de 3500 habitants

- ❑ Depuis 2017, dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget un rapport comportant :
 - 1° Les orientations budgétaires envisagées par la commune portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement et en investissement. Sont notamment précisées :
 - les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions
 - les principales évolutions relatives aux relations financières entre la commune et l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont elle est membre
 - 2° La présentation des engagements pluriannuels :
 - les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes
 - le cas échéant, les orientations en matière d'autorisation de programme
 - 3° Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Elles présentent notamment le profil de l'encours de dette que vise la collectivité pour la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget

- ❑ Objectifs des orientations 1°, 2° et 3° : évaluer l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget

Débat d'orientation budgétaire et publicité du rapport

- ❑ Ce ROB donne lieu à un débat sur les orientations budgétaires (DOB) au conseil municipal. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique

- ❑ Ensuite, dans les communes de 3 500 habitants et plus
 - Le rapport est transmis au représentant de l'Etat dans le département et au président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre dans un délai de quinze jours à compter de son examen par l'assemblée délibérante
 - Il est mis à la disposition du public à l'hôtel de ville, dans les quinze jours suivants la tenue du DOB

- ❑ Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen

Le contexte national et communal

Contexte national

- ❑ La croissance resterait soutenue en 2019 à 1,6 %
- ❑ Evolution des dépenses de l'Etat et des collectivités locales contenue à 1,2%
- ❑ Revalorisation des bases cadastrales de 2,2%
 - résulte de l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé de novembre 2017 à novembre 2018
- ❑ Le dégrèvement de TH en faveur des occupants de résidences principales passe de 30% en 2018 à 65% en 2019

Contexte communal

- ❑ **Création de la Commune nouvelle de Plateau d'Hauteville au 1^{er} janvier 2019**
 - Les données financières ci-après agrègent les données des communes historiques de Cormaranche-en-Bugey, Hauteville-Lompnes, Hostiaz et Thézillieu

- ❑ **Adhésion à Haut-Bugey Agglomération (HBA) au 1^{er} janvier 2019 et dissolution de la CC du Plateau d'Hauteville (CCPH)**
 - Restitution à la commune nouvelle de plusieurs compétences auparavant exercées par l'ex-CCPH
 - Transfert des compétences eau et assainissement à HBA

Rapport d'orientation budgétaire

-

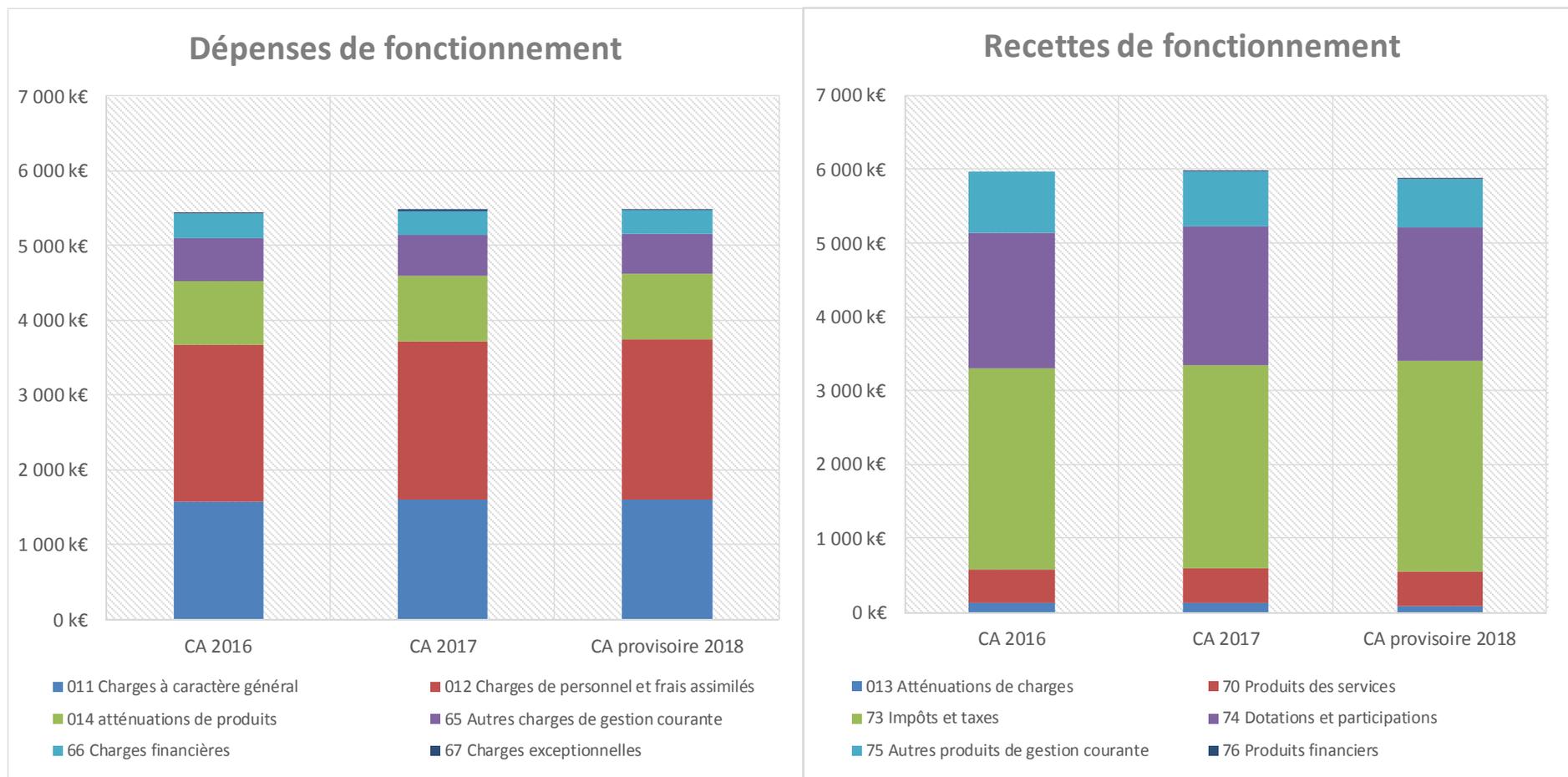
la commune nouvelle de Plateau d'Hauteville

Introduction

- ❑ Le présent rapport vise, dans un premier temps, à réaliser une estimation du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement, puis d'estimer leurs évolutions dans les prochaines années
- ❑ Nous étudierons les recettes et les dépenses de fonctionnement de la commune nouvelle. Seront présentées notamment la situation et les hypothèses d'évolution en matière de
 - concours financiers de l'Etat (dotations, subventions, participations),
 - fiscalité
 - tarification
 - subventions
 - relations financières entre la Commune et Haut Bugey Agglomération
- ❑ Nous examinerons les dépenses d'investissement et à la présentation des engagements pluriannuels
- ❑ Nous détaillerons l'encours de dette et les perspectives pour le projet de budget 2019
- ❑ Pour finir, les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses seront présentées

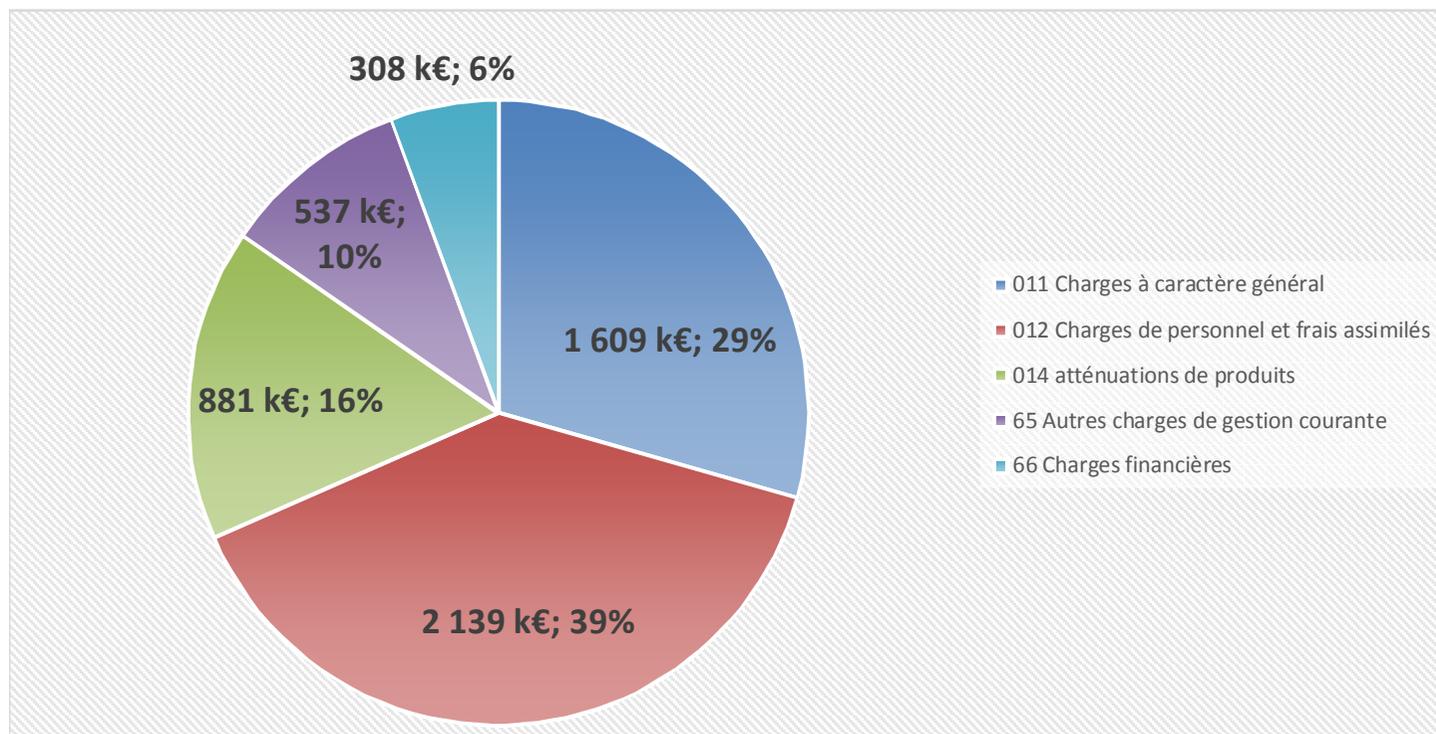
- ETAPE 1 | Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- ETAPE 2 | Les investissements
- ETAPE 3 | L'encours de dette
- ETAPE 4 | Les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses
- ETAPE 5 | Conclusion

Vue d'ensemble de la section de fonctionnement ____(consolidation des 4 communes) – budget général



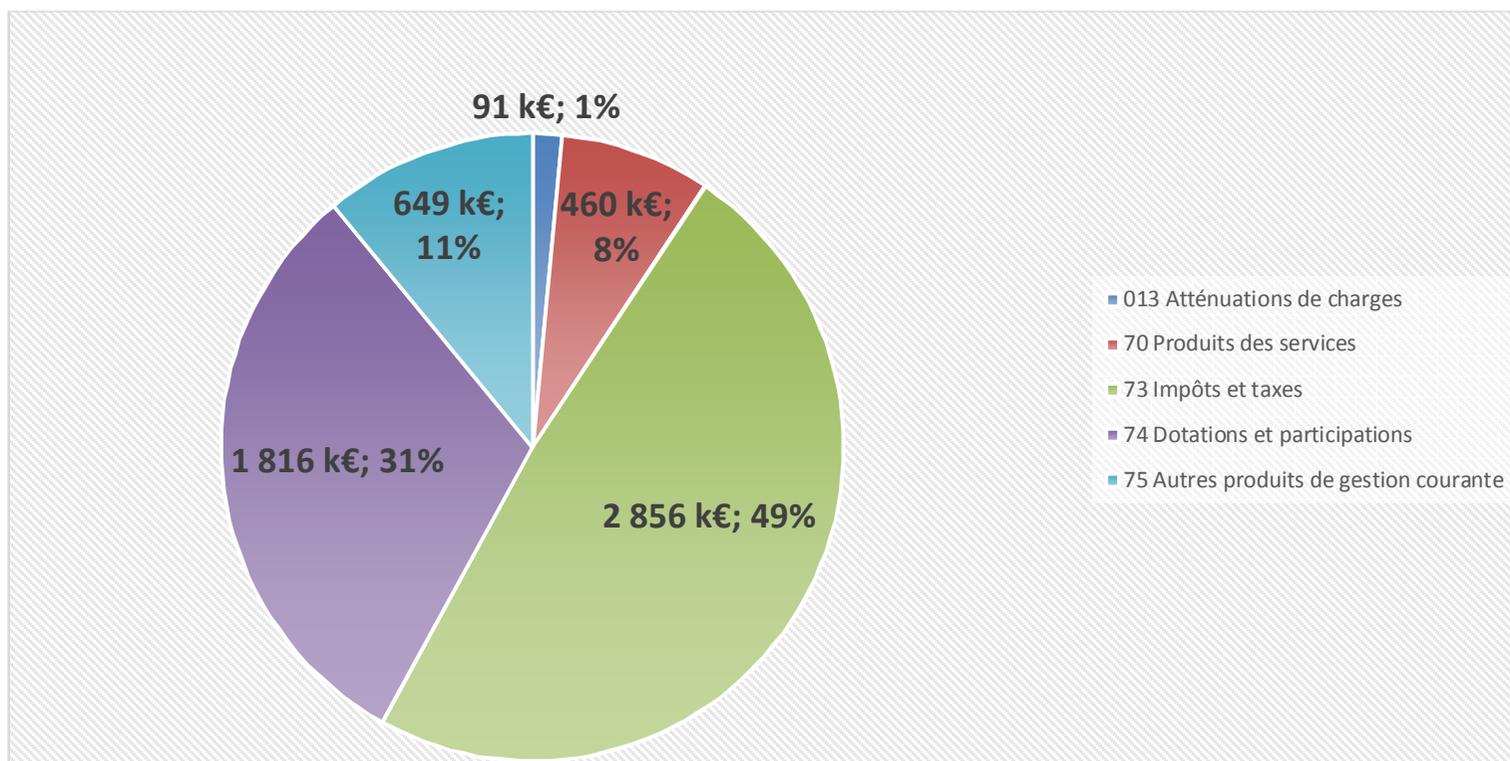
☐ Sur la période, les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées alors que les recettes diminuent légèrement en 2018 (absence de reversement d'excédents du budget annexe « régie des bois » au budget général d'Hauteville fin 2018 contre 100 k€ en 2017)

Répartition des DRF 2018



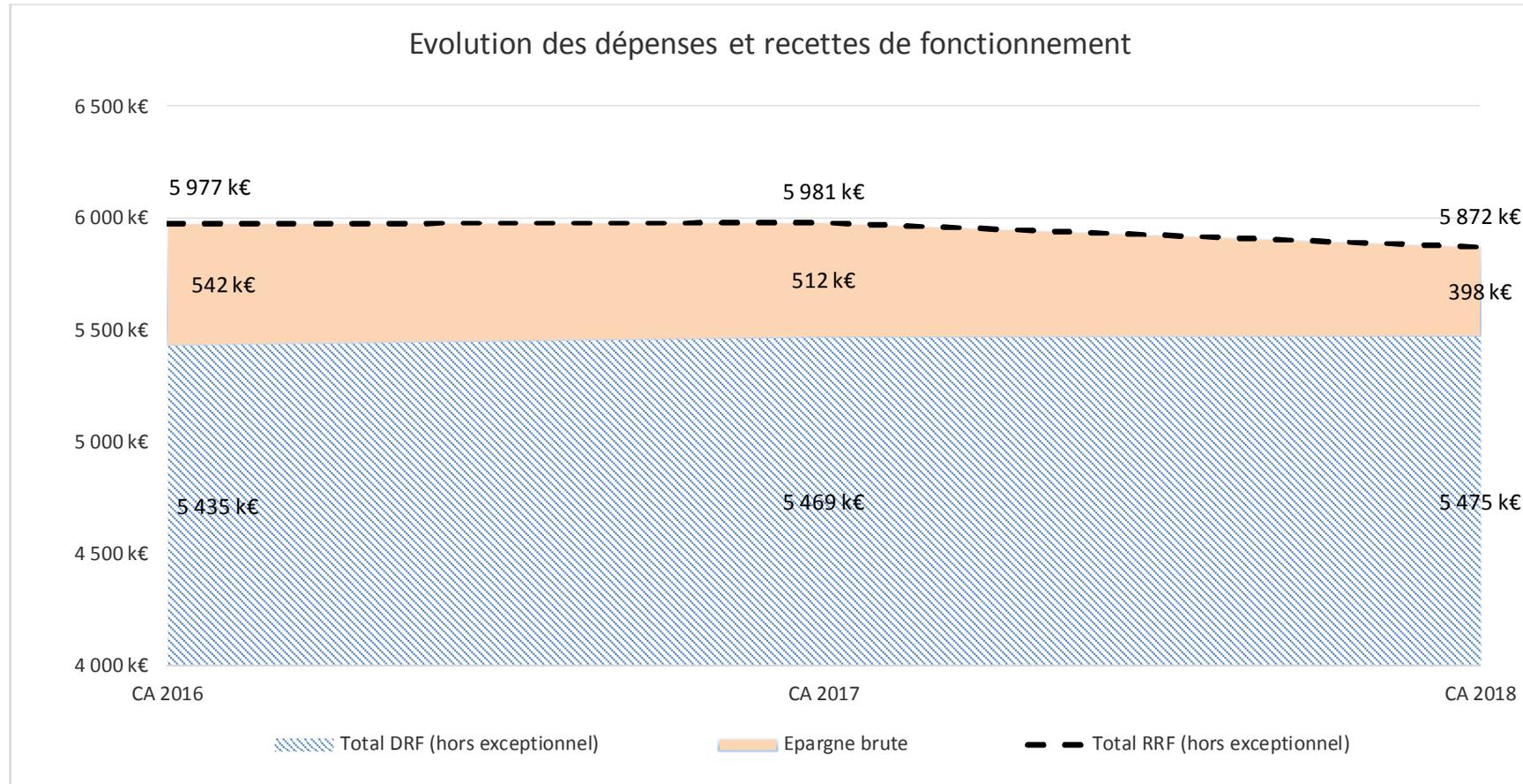
- ❑ La masse salariale consolidée des 4 communes historiques représente près de 40% des dépenses réelles de fonctionnement
- ❑ L'importance du chapitre 014 s'explique par des attributions de compensation négatives versées par les communes à la CCPH

Répartition des RRF 2018



- ❑ Les recettes fiscales représentent la moitié des recettes de fonctionnement de la commune nouvelle
 - Parmi ces recettes, les taxes « ménages » représentaient 2 129 k€ sur un total de 2 856 k€
- ❑ Parmi les dotations, la DGF représentait 1504 k€ sur un total de 1 816 k€

Evolution de l'épargne brute



- L'épargne brute diminue de façon modérée
- L'absence de reversement du BA forêt explique la réduction sensible en 2018

Résultats provisoires du budget général

Comptes administratifs provisoires 2018	Consolidation 4 communes
Dépenses de fonctionnement	6 487 k€
Recettes de fonctionnement	6 941 k€
Résultat de fonctionnement	454 k€
Dépenses d'investissement	2 318 k€
Recettes d'investissement	2 225 k€
Résultat d'investissement	-93 k€
Solde global de clôture	361 k€

- ❑ Au 31 décembre 2018, le solde global de clôture consolidé des budgets généraux des 4 communes s'élevait à 361 k€ (hors restes à réaliser)
- ❑ Le déficit d'investissement s'élève à -93 k€ : une part des résultats de fonctionnement devra être affectée à la section d'investissement pour couvrir ce déficit, ainsi que les restes à réaliser (en cours de consolidation)

Les relations avec Haut Bugey Agglomération

Communes	AC 2018	Epicierie VIVAL	Partenariat avec l'ADAPA	Cinéma le Novelty	Salle d'animation Thézillieu	Petite enfance	Contributions au SDIS	Subventions versées	Mise à disposition de matériel	Intervenant musical	AC 2019
CORMARANCHE-EN-BUGEY	-88 k€	1 k€					12 k€	0,4 k€			-74 k€
HAUTEVILLE-LOMPNES	-636 k€		17 k€	54 k€		434 k€	58 k€	93 k€	10 k€	43 k€	75 k€
HOSTIAZ	1 k€						1 k€	0 k€			2 k€
THEZILLIEU	-38 k€				40 k€		5 k€	0,2 k€			7 k€
TOTAL commune nouvelle	-761 k€	1 k€	17 k€	54 k€	40 k€	434 k€	77 k€	94 k€	10 k€	43 k€	10 k€

- ❑ La commune nouvelle a intégré Haut Bugey Agglomération au 1^{er} janvier 2019
- ❑ Au 1^{er} novembre 2018, une partie des compétences auparavant exercées par la CC du Plateau d'Hauteville a été restituée aux 4 communes historiques
 - Ces restitutions de compétences ont donné lieu à une révision des attributions de compensation (AC) des 4 communes pour leur permettre de prendre en charge ces nouvelles compétences
 - Alors que les 4 communes historiques versaient auparavant 761 k€ d'AC à la CC du Plateau d'Hauteville, depuis le 1^{er} janvier 2019 Haut Bugey Agglomération verse 10 k€ par an à la commune nouvelle

Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

FPIC	2016	2017	2018	2019 (simulation HBA)
Prélèvement 4 communes	86 k€	105 k€	113 k€	110 k€
Reversement 4 communes	56 k€	48 k€	42 k€	0 k€
Solde	-31 k€	-57 k€	-71 k€	-110 k€

- ❑ Les communes de l'ex-CC du Plateau d'Hauteville étaient à la fois contributrices et bénéficiaires du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), mis en place en 2012
 - En 2018, le solde entre les prélèvements et les reversements des 4 communes ont porté le solde du FPIC à -71 k€ pour les 4 communes
- ❑ La commune nouvelle a rejoint Haut Bugey Agglomération, qui est uniquement contributrice au FPIC
 - L'intégration à Haut Bugey Agglomération conduira donc a priori à une perte d'éligibilité au reversement au titre du FPIC
 - Le prélèvement au titre du FPIC sera désormais calculé sur le périmètre plus large
 - le montant du FPIC prélevé sur la commune est évalué par HBA à 110 k€

Résultats des budgets annexes conservés

□ La Commune nouvelle dispose de 7 budgets annexes au 1^{er} janvier 2019

- Section de Vaux-Saint-Sulpice
- Régie des Energies d'Hauteville-Lompnes
- Gîte d'Hostiaz
- Régie des bois et forêts (*consolidation des budgets Régie des Bois d'Hauteville-Lompnes et de Cormaranche*)
- Lotissement le Grana
- Lotissement le Planachat
- Lotissement Pré Devant

Comptes administratifs provisoires 2018	Section de Vaux-Saint-Sulpice	Régie des énergies d'Hauteville-Lompnes	Gîte d'Hostiaz	Régie des bois et forêts (consolidation)	Lotissement le Grana	Lotissement le Planachat	Lotissement Pré Devant
Dépenses de fonctionnement	23 k€	1 209 k€	6 k€	193 k€		19 k€	22 k€
Recettes de fonctionnement	25 k€	537 k€	8 k€	330 k€	81 k€	24 k€	
Résultat de fonctionnement	2 k€	-672 k€	2 k€	136 k€	81 k€	5 k€	-22 k€
Dépenses d'investissement		133 k€	144 k€	104 k€	81 k€	168 k€	
Recettes d'investissement	84 k€	287 k€	118 k€	74 k€		10 k€	
Résultat d'investissement	84 k€	154 k€	-26 k€	-30 k€	-81 k€	-158 k€	0 k€
Solde global de clôture	86 k€	-517 k€	-24 k€	106 k€	0 k€	-153 k€	-22 k€

Résultats des budgets annexes dissouts

- ❑ Certains budgets annexes des communes historiques ont été dissouts au 31 décembre 2018
 - Budget régie des téléskis de Cormaranche (plus exploités)
 - Budgets eau et assainissement (suite au transfert des compétences à HBA)

- ❑ Les résultats du budget « régie des téléskis » seront réintégrés dans le budget général de la Commune nouvelle

- ❑ Concernant les budgets annexes eau et assainissement, le transfert de tout ou partie des résultats à HBA devra faire l'objet de délibérations concordantes de la Commune nouvelle et d'HBA courant 2019

Comptes administratifs provisoires 2018	Eau Hauteville	Assainissement Hauteville	Eau Cormaranche	Assainissement Cormaranche	Eau-assainissement Thézillieu	Eau-assainissement Hostiaz	Téléskis de Cormaranche
Résultat d'exploitation	255 k€	323 k€	138 k€	19 k€	26 k€	-27 k€	0 k€
Résultat d'investissement	-33 k€	-101 k€	3 k€	227 k€	24 k€	16 k€	3 k€
Solde global de clôture	222 k€	221 k€	141 k€	246 k€	50 k€	-11 k€	3 k€

- ETAPE 1 | Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- ETAPE 2 | Les investissements**
- ETAPE 3 | L'encours de dette
- ETAPE 4 | Les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses
- ETAPE 5 | Conclusion

Les restes à réaliser – détail

Opération	Objet	Restes à réaliser en dépenses (TTC)	
Eglise Hauteville	Rénovation chéneaux et vérification couverture	16 k€	
Bâtiment mairie Hauteville	Isolation phonique salle du conseil	4 k€	
	Remplacement menuiserie extérieures (HBA)	6 k€	
Voirie	Mur soutènement Bustours	5 k€	
	Travaux de raccordement au réseau électrique La Polatière	7 k€	
Divers Matériel	3 Ordinateurs Portables (Equipe Mobile d'Accueil)	3 k€	
	Switch centrale serveur (IRA)	1 k€	
	Mobilier Conseil municipal Commune Nouvelle (19 tables et 60 chaises)	6 k€	
	Panneaux de signalisation	1 k€	
Divers Matériel	Boxer fourgon plomberie	21 k€	
Gymnase	Piste d'élan + plage + matelas	3 k€	
	fournitures et pose hublts led Gymnase HL	2 k€	
	Tapis poutre tremplin barres	9 k€	
Total restes à réaliser Hauteville (budget général)		85 k€	
Opération	Objet	Restes à réaliser en dépenses (HT)	
Marché Raccordement RCU (étude)	Clinique Le Pontet Alpha 3A et le Réseau Ouest - Programme 2017 Phase 1-	17 k€	
Marché Raccordement Rai	Tranche conditionnelle Les Sapins -Situation 2 -	2 k€	
Total restes à réaliser Hauteville (budget régime des énergies)		19 k€	
Commune concernée	Objet	Restes à réaliser en dépenses (TTC)	Restes à réaliser en recettes (TTC)
Budget annexe Hauteville	Travaux de plantation subventionnables par le Fond Local	7 k€	
	Desserte forestière FEDER		15 k€
	Construire une ressource forestière pour l'avenir		11 k€
Total restes à réaliser Hauteville (budget forêt)		7 k€	26 k€
Extrait du budget général Thézillieu	Travaux de forêt	18 k€	
Total restes à réaliser Thézillieu (affectés au budget bois et forêt)		18 k€	0 k€

Les recettes d'investissement

- ❑ Une subvention de 139 k€ a été attribuée par le Conseil Départemental de l'Ain pour la construction d'une salle polyvalente à Hostiaz

- ❑ La Commune nouvelle percevra en 2019 le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)
 - Pour les dépenses d'équipement réalisées
 - Par Cormaranche-en-Bugey et Hostiaz en 2017
 - Par Hauteville-Lompnes et Thézillieu en 2018
 - Pour les dépenses d'équipement de l'année 2019, à déclarer trimestriellement
 - La commune nouvelle percevra désormais le FCTVA sur les dépenses réalisées sur le même exercice

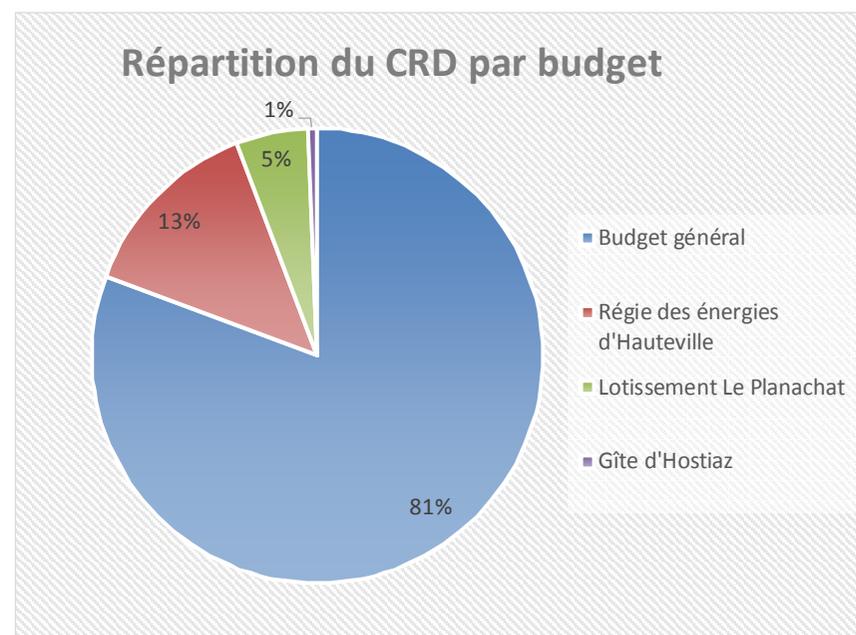
- ETAPE 1 | Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- ETAPE 2 | Les investissements
- ETAPE 3 | L'encours de dette**
- ETAPE 4 | Les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses
- ETAPE 5 | Conclusion

Encours de dette et perspectives pour le projet de budget

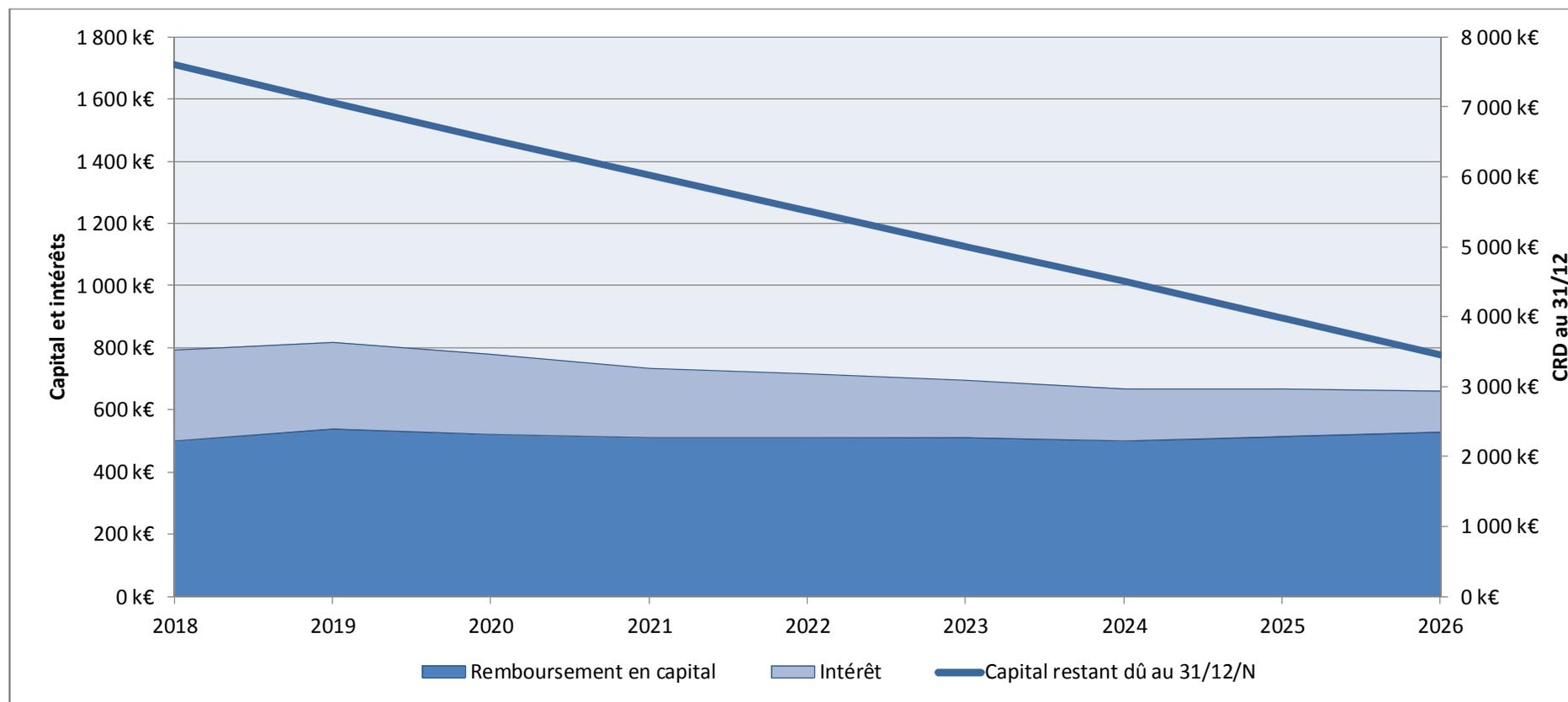
- L'encours de dette et les annuités d'emprunts 2019 se répartissent comme suit

	Budget général	Régie des énergies d'Hauteville	Lotissement Le Planachat	Gîte d'Hostiaz
Capital restant dû au 1 ^{er} janvier 2019	7 606 k€	1 272 k€	493 k€	58 k€
Remboursement en capital	541 k€		23 k€	5 k€
Intérêts	278 k€	23 k€	9 k€	1 k€
Total annuité d'emprunt 2019	819 k€	23 k€	32 k€	6 k€
Capital restant dû au 31 décembre 2019	7 065 k€	1 272 k€	470 k€	54 k€

- Le budget 2019 s'équilibrera sans recours à de nouveaux emprunts



Annuités prévisionnelles de la dette (hors emprunts nouveaux) sur le budget général



- ❑ Le capital restant dû représente 7 606 k€ au 1^{er} janvier 2019
- ❑ Les annuités de la dette actuelle (capital et intérêts) représentent 819 k€ en 2019, puis sont comprises entre 664 et 780 k€ sur la période 2020-2026

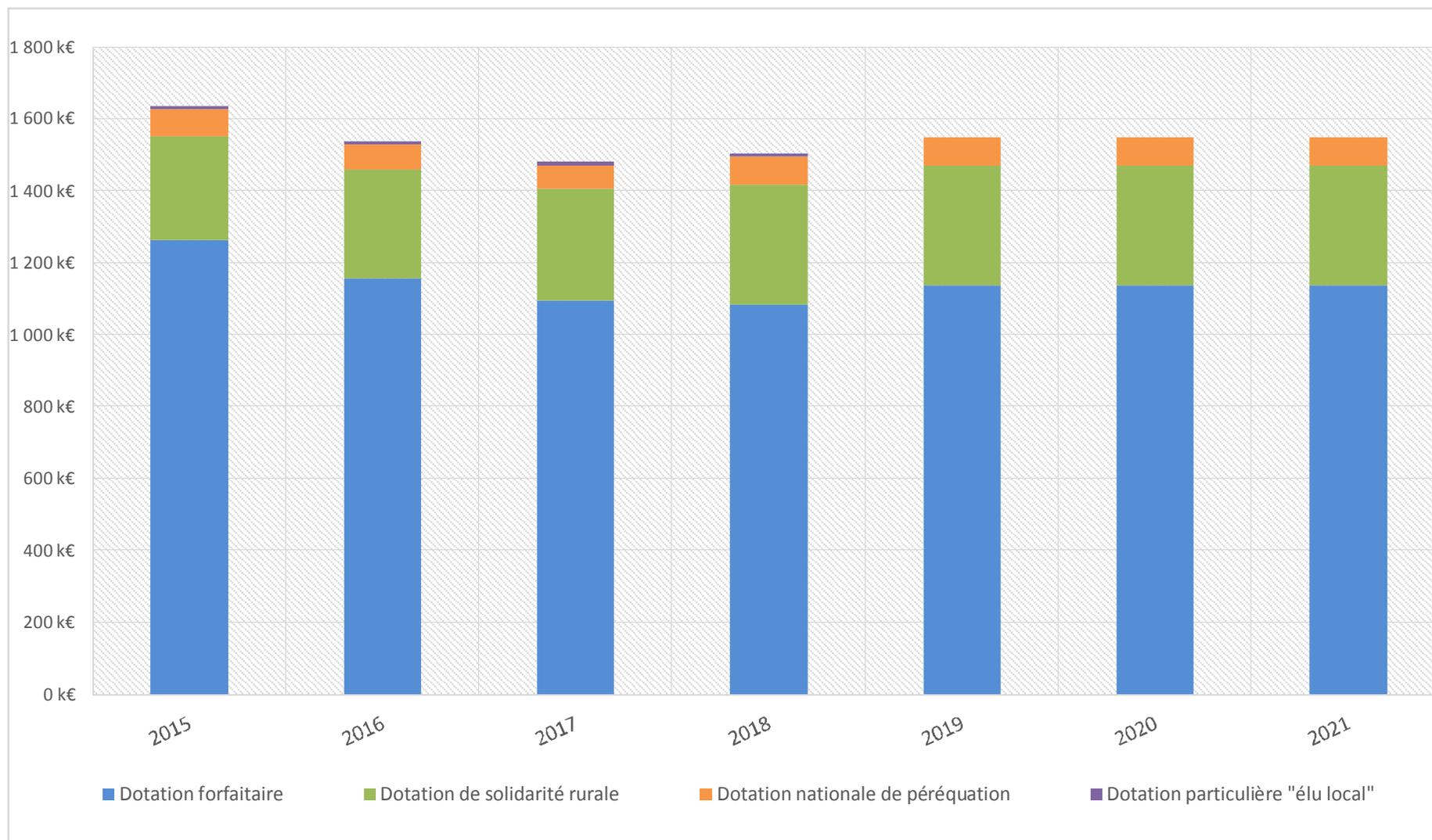
- ETAPE 1 | Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- ETAPE 2 | Les investissements
- ETAPE 3 | L'encours de dette
- ETAPE 4 | Les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses**
- ETAPE 5 | Conclusion

Les évolutions prévisionnelles de la DGF

DGF consolidée des 4 communes historiques	2015	2016	2017	2018	2019 <i>simulé</i>	2020 <i>simulé</i>	2021 <i>simulé</i>
Dotation forfaitaire	1 263 k€	1 158 k€	1 095 k€	1 084 k€	1 138 k€	1 138 k€	1 138 k€
Dotation de solidarité rurale (DSR)	290 k€	302 k€	311 k€	333 k€	333 k€	333 k€	333 k€
Dotation nationale de péréquation (DNP)	75 k€	68 k€	66 k€	79 k€	79 k€	79 k€	79 k€
Dotation particulière "élu local"	8 k€	9 k€	9 k€	9 k€			
TOTAL DGF	1 636 k€	1 537 k€	1 481 k€	1 504 k€	1 550 k€	1 550 k€	1 550 k€

- La création de la commune nouvelle au 1^{er} janvier 2019 permet d'augmenter la DGF pendant 3 ans d'environ 46 k€
 - Majoration de 5% de la dotation forfaitaire soit +54 k€
 - Garantie de non-baisse de la dotation forfaitaire, de la DSR et de la DNP pendant 3 ans
 - A défaut, la DGF aurait diminué d'environ 5 k€ par an
 - La commune nouvelle n'est plus éligible à la dotation « élu local » qui concerne les communes de moins de 1 000 habitants (Cormaranche, Hostiaz et Thézillieu la percevaient), soit une perte de 9 k€ par an

Evolution prévisionnelle de la DGF



Simulation à population constante et à droit constant

Les évolutions prévisionnelles des taxes « ménages »

- ❑ La Loi de Finances pour 2019 a fixé un coefficient de revalorisation des bases de fiscalité locale de 2,2% pour 2019
 - Dans l'attente de la notification des bases d'imposition prévisionnelles pour 2019, ce taux d'évolution des bases a été retenu pour estimer les recettes fiscales

	2016	2017	2018	2019 estimation
Recettes fiscales « taxes ménages »	2 081 k€	2 096 k€	2 129 k€	2 169 k€

- ❑ Pour mémoire, les taux votés en 2018 s'appliqueront sur le territoire des 4 communes historiques en 2019
 - Pas d'évolution des taux prévue en 2019
 - Le lissage des taux suite à la création de la commune nouvelle débutera en 2020

Taux communaux votés en 2018 (maintenus en 2019)	Cormaranche-en-Bugey	Hauteville-Lompnes	Hostiaz	Thézillieu
Taxe d'habitation	9,75%	11,10%	15,71%	13,94%
Taxe sur le foncier bâti	16,41%	21,66%	15,63%	18,49%
Taxe sur le foncier non bâti	54,40%	65,27%	58,85%	57,40%

Les évolutions annuelles des autres recettes

- ❑ En ce qui concerne les autres dotations et recettes fiscales, les évolutions suivantes ont été retenues
 - Taxes sur les pylônes et sur l'électricité, droits de place, taxe additionnelle aux droits de mutations... : +1% par rapport à 2018
 - Compensations d'exonérations fiscales, fond départemental de péréquation de la taxe professionnelle : -10% par rapport à 2018

- ❑ En ce qui concerne les produits des services, les montants prévus sont proches de ceux figurant au CA prévisionnel 2018
 - Une harmonisation des tarifs pratiqués par les 4 communes historiques est nécessaire et donnera lieu à une réflexion courant 2019

Hypothèses d'évolutions des dépenses

- ❑ Les subventions versées aux associations par les 4 communes historiques ont représenté 205 k€ en 2018, auxquels il faut ajouter 94 k€ de subventions auparavant versées par la CCPH et désormais à la charge de la Commune nouvelle
 - Cette enveloppe sera strictement maintenue en 2019, et un examen détaillé au cas par cas des subventions sera réalisé pour optimiser les dépenses

- ❑ En ce qui concerne la masse salariale, une augmentation de +2% des dépenses est anticipée, ainsi qu'une augmentation de 30 k€ liée à l'harmonisation du RIFSEEP et à l'augmentation des heures supplémentaires réalisées

- ❑ Seront également prises en compte les dépenses et recettes liées à l'évolution des compétences de la commune
 - Transfert à la commune nouvelle du personnel de la crèche et de l'intervenant musical
 - Transfert du personnel affecté à l'eau et à l'assainissement à HBA...

Evolution des épargnes et capacité de désendettement

	CA 2016	CA 2017	CA 2018 provisoire	CA 2018 provisoire corrigé du reversement du BA régie des bois
Epargne brute	542 k€	512 k€	398 k€	468 k€
Remboursement en capital	481 k€	486 k€	501 k€	501 k€
Epargne nette	61 k€	26 k€	-104 k€	-34 k€
Encours de dette fin d'exercice	7 901 k€	7 913 k€	7 606 k€	7 606 k€
Capacité de désendettement (années)	15	15	19	16

- ❑ La capacité de désendettement s'élève à 19 années fin 2018 (16 années en intégrant le versement en 2018 de 70 k€ d'excédent du BA régie des bois)
- ❑ Le besoin de financement (emprunts nouveaux - remboursements d'emprunts) sera négatif en 2019, ce qui correspond à un excédent de financement
 - Pas d'emprunt nouveau pour financer les investissements

- ETAPE 1 | Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- ETAPE 2 | Les investissements
- ETAPE 3 | L'encours de dette
- ETAPE 4 | Les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses
- ETAPE 5 | Conclusion**

Conclusion

- ❑ Le budget 2019 s'inscrira dans la poursuite d'une gestion maîtrisée des finances communales
 - Maîtrise des dépenses de fonctionnement
 - Pas de hausse d'impôt
 - Pas d'emprunt nouveau

- ❑ Pour le budget principal, les objectifs pour 2019 sont les suivants
 - Augmentation des DRF de 2% (corrigé des restitutions de compétences)
 - Maintien des épargnes
 - Besoin de financement négatif (soit aucun nouvel emprunt réalisé en 2019)



Rapport d'orientations budgétaires 2019

Contenu du rapport d'orientations budgétaires (ROB) pour les communes de plus de 3500 habitants

- ❑ Depuis 2017, dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget un rapport comportant :
 - 1° Les orientations budgétaires envisagées par la commune portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement et en investissement. Sont notamment précisées :
 - les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions
 - les principales évolutions relatives aux relations financières entre la commune et l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont elle est membre
 - 2° La présentation des engagements pluriannuels :
 - les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes
 - le cas échéant, les orientations en matière d'autorisation de programme
 - 3° Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Elles présentent notamment le profil de l'encours de dette que vise la collectivité pour la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget

- ❑ Objectifs des orientations 1°, 2° et 3° : évaluer l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget

Débat d'orientation budgétaire et publicité du rapport

- ❑ Ce ROB donne lieu à un débat sur les orientations budgétaires (DOB) au conseil municipal. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique

- ❑ Ensuite, dans les communes de 3 500 habitants et plus
 - Le rapport est transmis au représentant de l'Etat dans le département et au président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre dans un délai de quinze jours à compter de son examen par l'assemblée délibérante
 - Il est mis à la disposition du public à l'hôtel de ville, dans les quinze jours suivants la tenue du DOB

- ❑ Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen

Le contexte national et communal

Contexte national

- ❑ La croissance resterait soutenue en 2019 à 1,6 %
- ❑ Evolution des dépenses de l'Etat et des collectivités locales contenue à 1,2%
- ❑ Revalorisation des bases cadastrales de 2,2%
 - résulte de l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé de novembre 2017 à novembre 2018
- ❑ Le dégrèvement de TH en faveur des occupants de résidences principales passe de 30% en 2018 à 65% en 2019

Contexte communal

- ❑ **Création de la Commune nouvelle de Plateau d'Hauteville au 1^{er} janvier 2019**
 - Les données financières ci-après agrègent les données des communes historiques de Cormaranche-en-Bugey, Hauteville-Lompnes, Hostiaz et Thézillieu

- ❑ **Adhésion à Haut-Bugey Agglomération (HBA) au 1^{er} janvier 2019 et dissolution de la CC du Plateau d'Hauteville (CCPH)**
 - Restitution à la commune nouvelle de plusieurs compétences auparavant exercées par l'ex-CCPH
 - Transfert des compétences eau et assainissement à HBA

Rapport d'orientation budgétaire

-

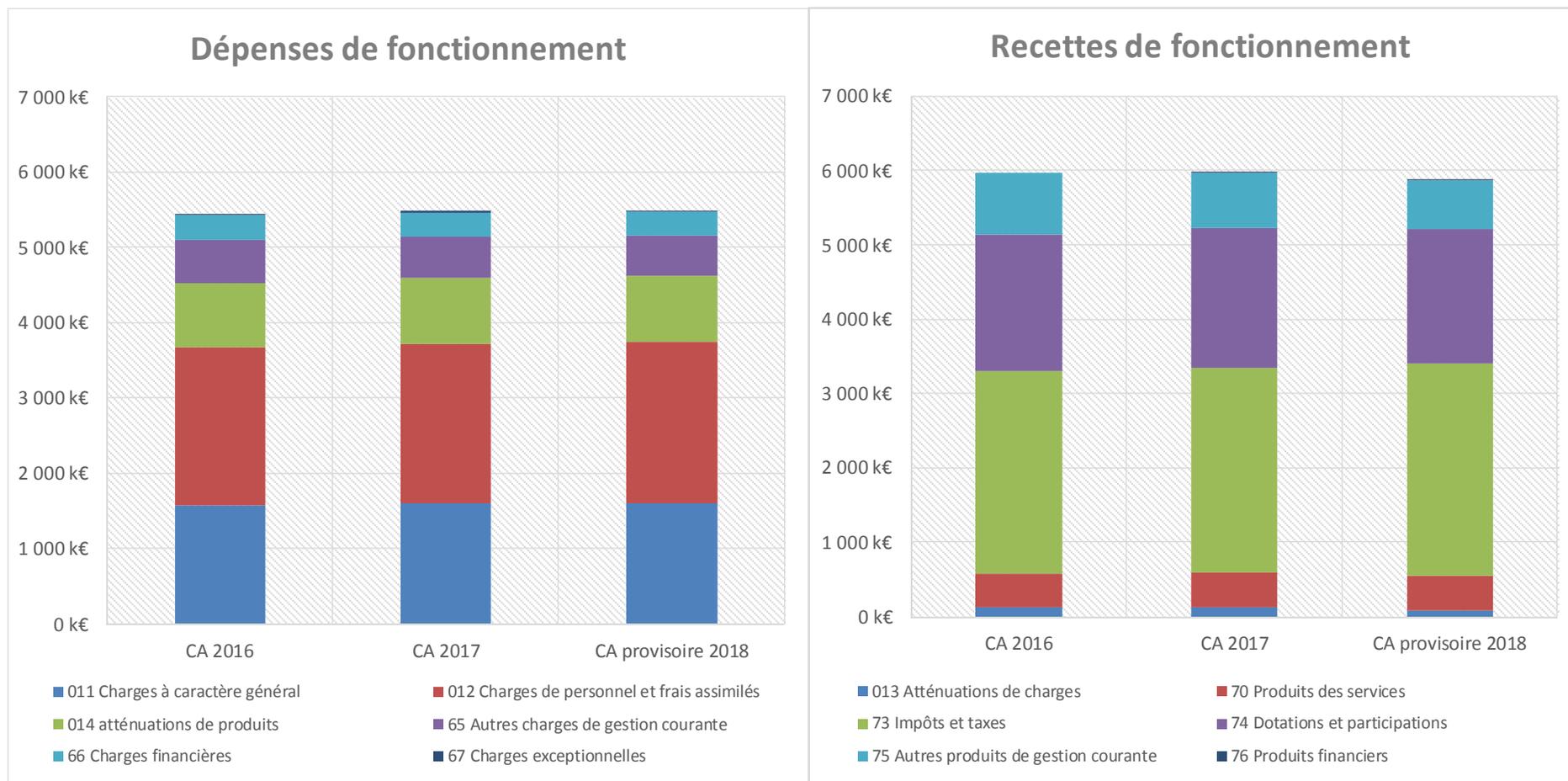
la commune nouvelle de Plateau d'Hauteville

Introduction

- ❑ Le présent rapport vise, dans un premier temps, à réaliser une estimation du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement, puis d'estimer leurs évolutions dans les prochaines années
- ❑ Nous étudierons les recettes et les dépenses de fonctionnement de la commune nouvelle. Seront présentées notamment la situation et les hypothèses d'évolution en matière de
 - concours financiers de l'Etat (dotations, subventions, participations),
 - fiscalité
 - tarification
 - subventions
 - relations financières entre la Commune et Haut Bugey Agglomération
- ❑ Nous examinerons les dépenses d'investissement et à la présentation des engagements pluriannuels
- ❑ Nous détaillerons l'encours de dette et les perspectives pour le projet de budget 2019
- ❑ Pour finir, les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses seront présentées

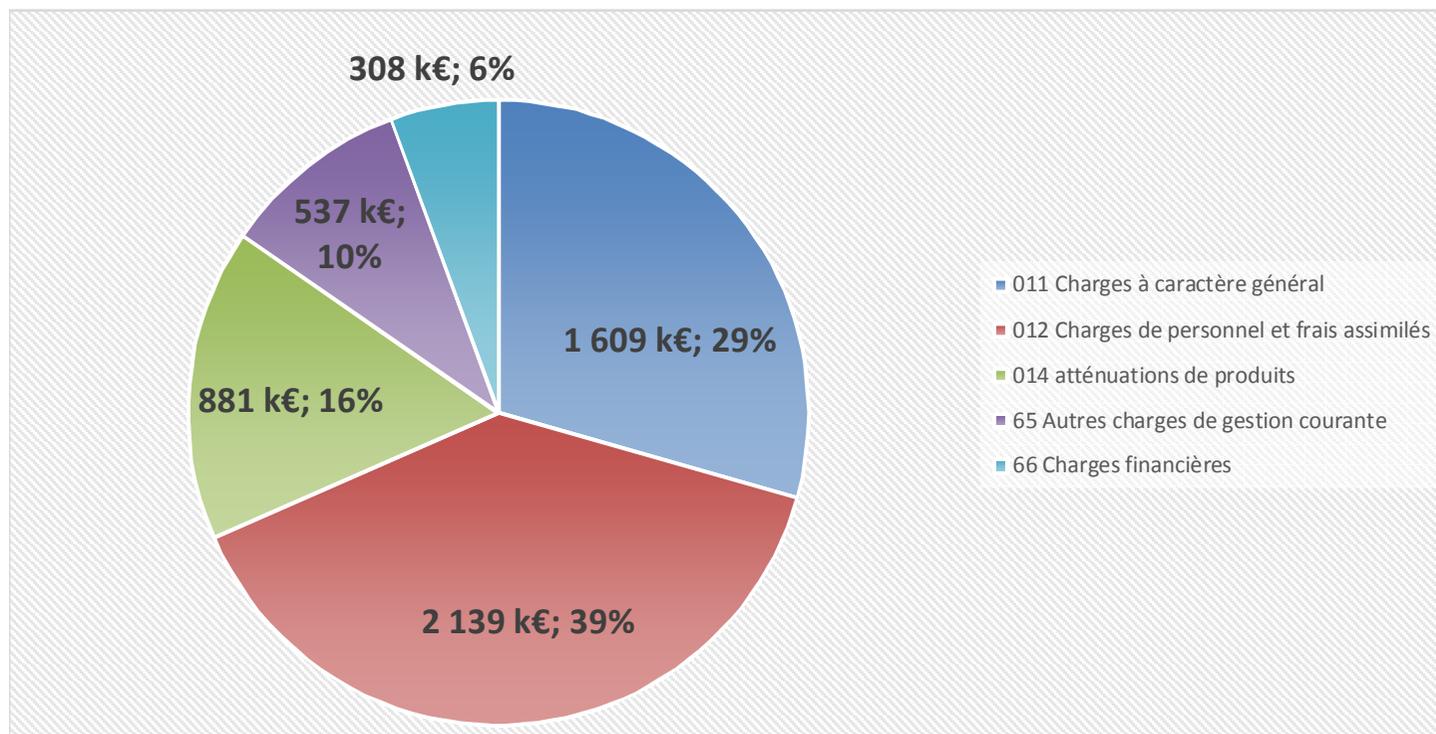
- ETAPE 1 | Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- ETAPE 2 | Les investissements
- ETAPE 3 | L'encours de dette
- ETAPE 4 | Les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses
- ETAPE 5 | Conclusion

Vue d'ensemble de la section de fonctionnement ____(consolidation des 4 communes) – budget général



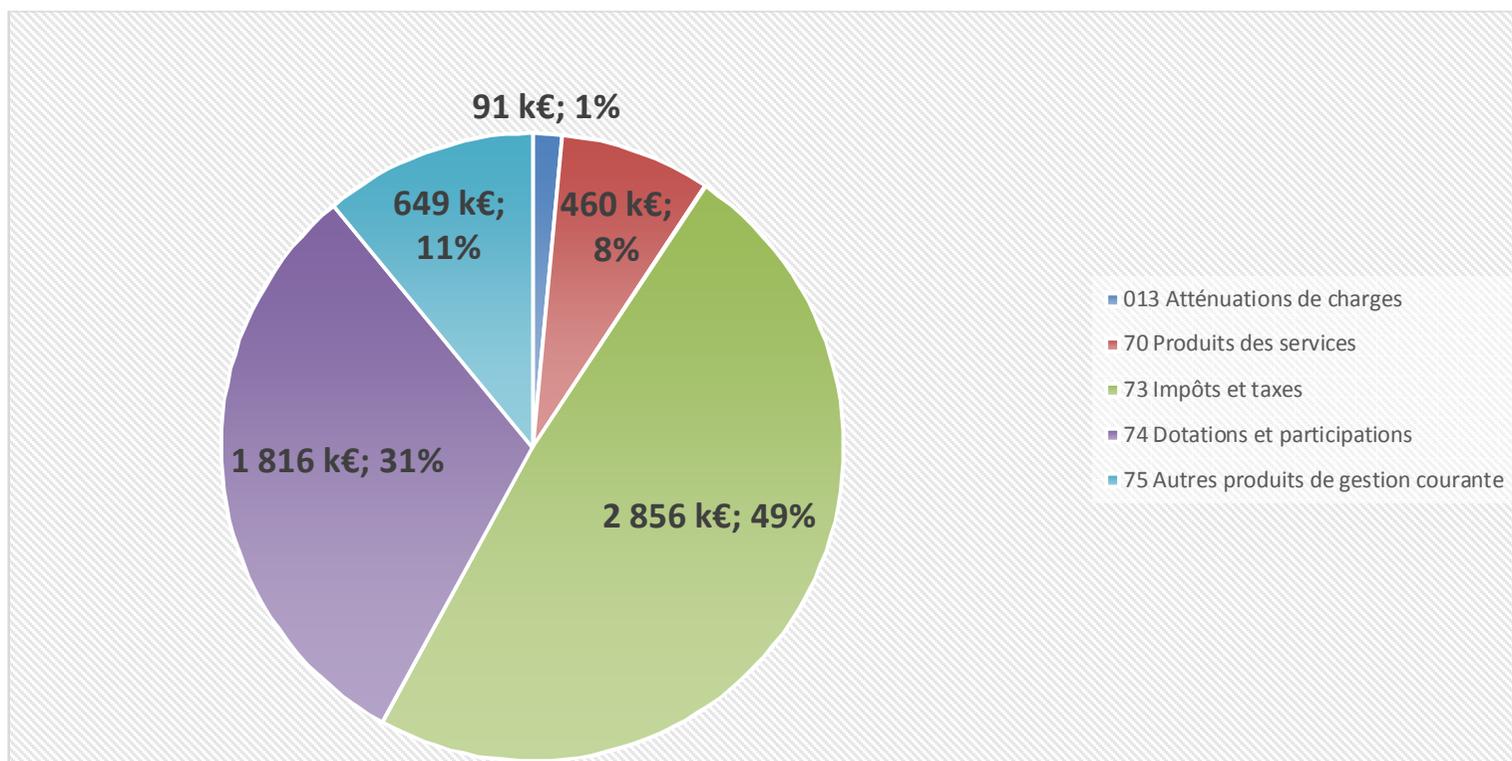
☐ Sur la période, les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées alors que les recettes diminuent légèrement en 2018 (absence de reversement d'excédents du budget annexe « régie des bois » au budget général d'Hauteville fin 2018 contre 100 k€ en 2017)

Répartition des DRF 2018



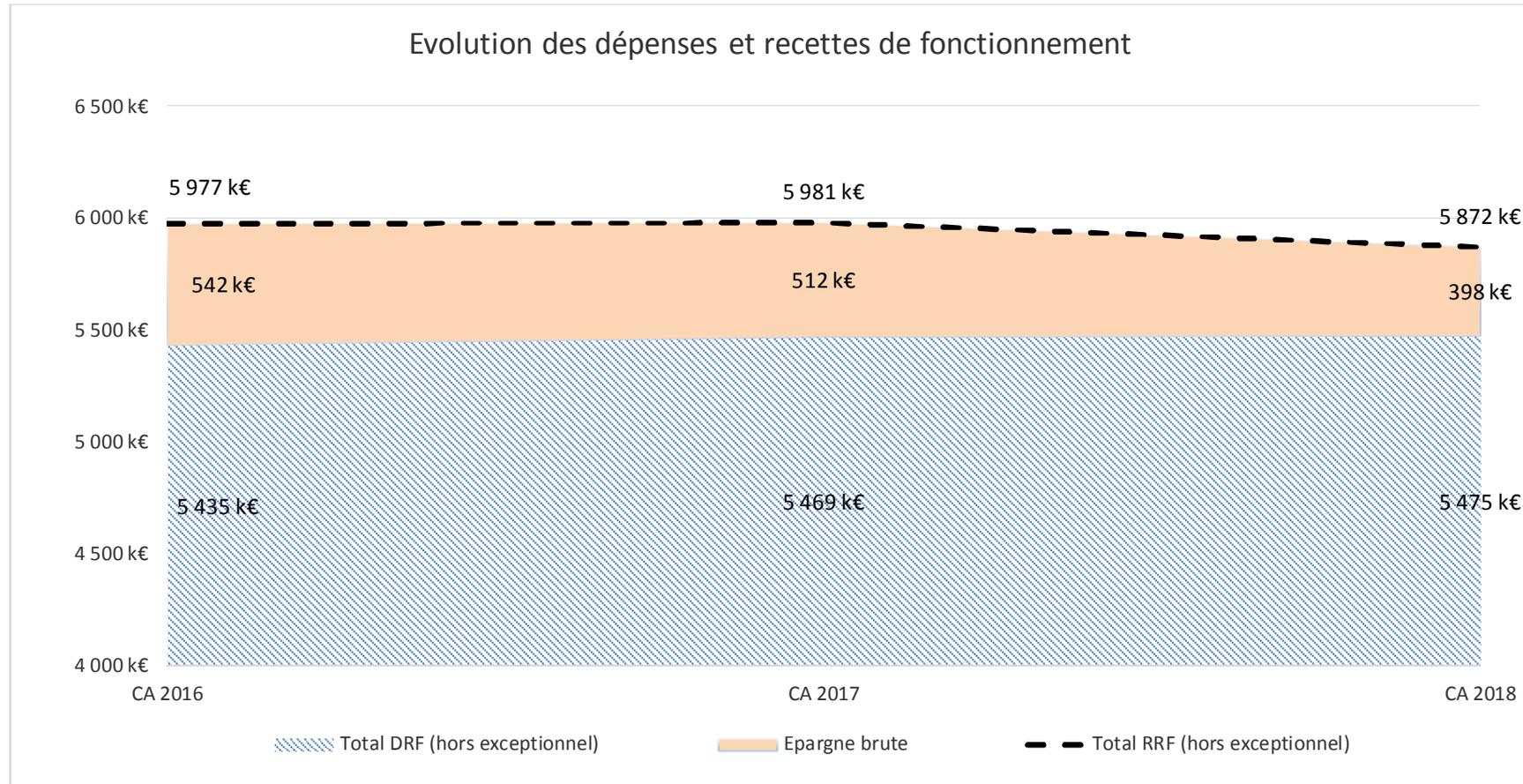
- ❑ La masse salariale consolidée des 4 communes historiques représente près de 40% des dépenses réelles de fonctionnement
- ❑ L'importance du chapitre 014 s'explique par des attributions de compensation négatives versées par les communes à la CCPH

Répartition des RRF 2018



- ❑ Les recettes fiscales représentent la moitié des recettes de fonctionnement de la commune nouvelle
 - Parmi ces recettes, les taxes « ménages » représentaient 2 129 k€ sur un total de 2 856 k€
- ❑ Parmi les dotations, la DGF représentait 1504 k€ sur un total de 1 816 k€

Evolution de l'épargne brute



- L'épargne brute diminue de façon modérée
- L'absence de reversement du BA forêt explique la réduction sensible en 2018

Résultats provisoires du budget général

Comptes administratifs provisoires 2018	Consolidation 4 communes
Dépenses de fonctionnement	6 487 k€
Recettes de fonctionnement	6 941 k€
Résultat de fonctionnement	454 k€
Dépenses d'investissement	2 318 k€
Recettes d'investissement	2 225 k€
Résultat d'investissement	-93 k€
Solde global de clôture	361 k€

- ❑ Au 31 décembre 2018, le solde global de clôture consolidé des budgets généraux des 4 communes s'élevait à 361 k€ (hors restes à réaliser)
- ❑ Le déficit d'investissement s'élève à -93 k€ : une part des résultats de fonctionnement devra être affectée à la section d'investissement pour couvrir ce déficit, ainsi que les restes à réaliser (en cours de consolidation)

Les relations avec Haut Bugey Agglomération

Communes	AC 2018	Epicierie VIVAL	Partenariat avec l'ADAPA	Cinéma le Novelty	Salle d'animation Thézillieu	Petite enfance	Contributions au SDIS	Subventions versées	Mise à disposition de matériel	Intervenant musical	AC 2019
CORMARANCHE-EN-BUGEY	-88 k€	1 k€					12 k€	0,4 k€			-74 k€
HAUTEVILLE-LOMPNES	-636 k€		17 k€	54 k€		434 k€	58 k€	93 k€	10 k€	43 k€	75 k€
HOSTIAZ	1 k€						1 k€	0 k€			2 k€
THEZILLIEU	-38 k€				40 k€		5 k€	0,2 k€			7 k€
TOTAL commune nouvelle	-761 k€	1 k€	17 k€	54 k€	40 k€	434 k€	77 k€	94 k€	10 k€	43 k€	10 k€

- ❑ La commune nouvelle a intégré Haut Bugey Agglomération au 1^{er} janvier 2019
- ❑ Au 1^{er} novembre 2018, une partie des compétences auparavant exercées par la CC du Plateau d'Hauteville a été restituée aux 4 communes historiques
 - Ces restitutions de compétences ont donné lieu à une révision des attributions de compensation (AC) des 4 communes pour leur permettre de prendre en charge ces nouvelles compétences
 - Alors que les 4 communes historiques versaient auparavant 761 k€ d'AC à la CC du Plateau d'Hauteville, depuis le 1^{er} janvier 2019 Haut Bugey Agglomération verse 10 k€ par an à la commune nouvelle

Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

FPIC	2016	2017	2018	2019 (simulation HBA)
Prélèvement 4 communes	86 k€	105 k€	113 k€	110 k€
Reversement 4 communes	56 k€	48 k€	42 k€	0 k€
Solde	-31 k€	-57 k€	-71 k€	-110 k€

- ❑ Les communes de l'ex-CC du Plateau d'Hauteville étaient à la fois contributrices et bénéficiaires du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), mis en place en 2012
 - En 2018, le solde entre les prélèvements et les reversements des 4 communes ont porté le solde du FPIC à -71 k€ pour les 4 communes
- ❑ La commune nouvelle a rejoint Haut Bugey Agglomération, qui est uniquement contributrice au FPIC
 - L'intégration à Haut Bugey Agglomération conduira donc a priori à une perte d'éligibilité au reversement au titre du FPIC
 - Le prélèvement au titre du FPIC sera désormais calculé sur le périmètre plus large
 - le montant du FPIC prélevé sur la commune est évalué par HBA à 110 k€

Résultats des budgets annexes conservés

□ La Commune nouvelle dispose de 7 budgets annexes au 1^{er} janvier 2019

- Section de Vaux-Saint-Sulpice
- Régie des Energies d'Hauteville-Lompnes
- Gîte d'Hostiaz
- Régie des bois et forêts (*consolidation des budgets Régie des Bois d'Hauteville-Lompnes et de Cormaranche*)
- Lotissement le Grana
- Lotissement le Planachat
- Lotissement Pré Devant

Comptes administratifs provisoires 2018	Section de Vaux-Saint-Sulpice	Régie des énergies d'Hauteville-Lompnes	Gîte d'Hostiaz	Régie des bois et forêts (consolidation)	Lotissement le Grana	Lotissement le Planachat	Lotissement Pré Devant
Dépenses de fonctionnement	23 k€	1 209 k€	6 k€	193 k€		19 k€	22 k€
Recettes de fonctionnement	25 k€	537 k€	8 k€	330 k€	81 k€	24 k€	
Résultat de fonctionnement	2 k€	-672 k€	2 k€	136 k€	81 k€	5 k€	-22 k€
Dépenses d'investissement		133 k€	144 k€	104 k€	81 k€	168 k€	
Recettes d'investissement	84 k€	287 k€	118 k€	74 k€		10 k€	
Résultat d'investissement	84 k€	154 k€	-26 k€	-30 k€	-81 k€	-158 k€	0 k€
Solde global de clôture	86 k€	-517 k€	-24 k€	106 k€	0 k€	-153 k€	-22 k€

Résultats des budgets annexes dissouts

- ❑ Certains budgets annexes des communes historiques ont été dissouts au 31 décembre 2018
 - Budget régie des téléskis de Cormaranche (plus exploités)
 - Budgets eau et assainissement (suite au transfert des compétences à HBA)

- ❑ Les résultats du budget « régie des téléskis » seront réintégrés dans le budget général de la Commune nouvelle

- ❑ Concernant les budgets annexes eau et assainissement, le transfert de tout ou partie des résultats à HBA devra faire l'objet de délibérations concordantes de la Commune nouvelle et d'HBA courant 2019

Comptes administratifs provisoires 2018	Eau Hauteville	Assainissement Hauteville	Eau Cormaranche	Assainissement Cormaranche	Eau-assainissement Thézillieu	Eau-assainissement Hostiaz	Téléskis de Cormaranche
Résultat d'exploitation	255 k€	323 k€	138 k€	19 k€	26 k€	-27 k€	0 k€
Résultat d'investissement	-33 k€	-101 k€	3 k€	227 k€	24 k€	16 k€	3 k€
Solde global de clôture	222 k€	221 k€	141 k€	246 k€	50 k€	-11 k€	3 k€

- ETAPE 1 | Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- ETAPE 2 | Les investissements**
- ETAPE 3 | L'encours de dette
- ETAPE 4 | Les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses
- ETAPE 5 | Conclusion

Les restes à réaliser – détail

Opération	Objet	Restes à réaliser en dépenses (TTC)	
Eglise Hauteville	Rénovation chéneaux et vérification couverture	16 k€	
Bâtiment mairie Hauteville	Isolation phonique salle du conseil	4 k€	
	Remplacement menuiserie extérieures (HBA)	6 k€	
Voirie	Mur soutènement Bustours	5 k€	
	Travaux de raccordement au réseau électrique La Polatière	7 k€	
Divers Matériel	3 Ordinateurs Portables (Equipe Mobile d'Accueil)	3 k€	
	Switch centrale serveur (IRA)	1 k€	
	Mobilier Conseil municipal Commune Nouvelle (19 tables et 60 chaises)	6 k€	
	Panneaux de signalisation	1 k€	
Divers Matériel	Boxer fourgon plomberie	21 k€	
Gymnase	Piste d'élan + plage + matelas	3 k€	
	fournitures et pose hublts led Gymnase HL	2 k€	
	Tapis poutre tremplin barres	9 k€	
Total restes à réaliser Hauteville (budget général)		85 k€	
Opération	Objet	Restes à réaliser en dépenses (HT)	
Marché Raccordement RCU (étude)	Clinique Le Pontet Alpha 3A et le Réseau Ouest - Programme 2017 Phase 1-	17 k€	
Marché Raccordement Rai	Tranche conditionnelle Les Sapins -Situation 2 -	2 k€	
Total restes à réaliser Hauteville (budget régime des énergies)		19 k€	
Commune concernée	Objet	Restes à réaliser en dépenses (TTC)	Restes à réaliser en recettes (TTC)
Budget annexe Hauteville	Travaux de plantation subventionnables par le Fond Local	7 k€	
	Desserte forestière FEDER		15 k€
	Construire une ressource forestière pour l'avenir		11 k€
Total restes à réaliser Hauteville (budget forêt)		7 k€	26 k€
Extrait du budget général Thézillieu	Travaux de forêt	18 k€	
Total restes à réaliser Thézillieu (affectés au budget bois et forêt)		18 k€	0 k€

Les recettes d'investissement

- ❑ Une subvention de 139 k€ a été attribuée par le Conseil Départemental de l'Ain pour la construction d'une salle polyvalente à Hostiaz

- ❑ La Commune nouvelle percevra en 2019 le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)
 - Pour les dépenses d'équipement réalisées
 - Par Cormaranche-en-Bugey et Hostiaz en 2017
 - Par Hauteville-Lompnes et Thézillieu en 2018
 - Pour les dépenses d'équipement de l'année 2019, à déclarer trimestriellement
 - La commune nouvelle percevra désormais le FCTVA sur les dépenses réalisées sur le même exercice

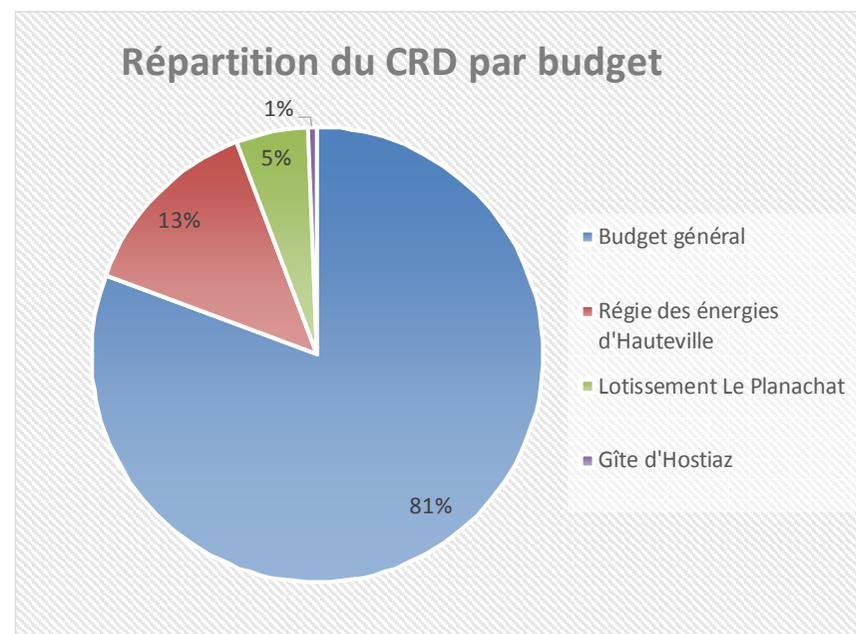
- ETAPE 1 | Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- ETAPE 2 | Les investissements
- ETAPE 3 | L'encours de dette**
- ETAPE 4 | Les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses
- ETAPE 5 | Conclusion

Encours de dette et perspectives pour le projet de budget

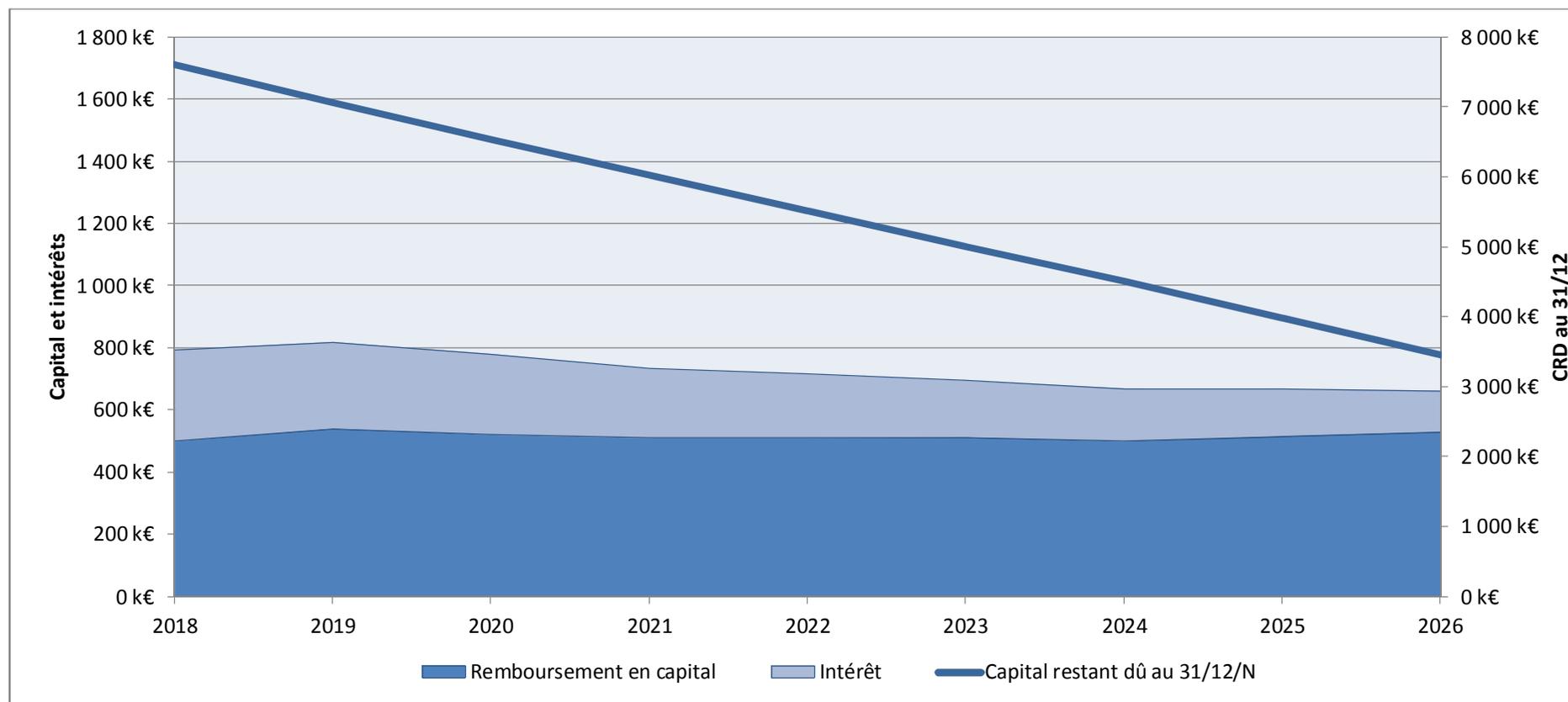
- L'encours de dette et les annuités d'emprunts 2019 se répartissent comme suit

	Budget général	Régie des énergies d'Hauteville	Lotissement Le Planachat	Gîte d'Hostiaz
Capital restant dû au 1 ^{er} janvier 2019	7 606 k€	1 272 k€	493 k€	58 k€
Remboursement en capital	541 k€		23 k€	5 k€
Intérêts	278 k€	23 k€	9 k€	1 k€
Total annuité d'emprunt 2019	819 k€	23 k€	32 k€	6 k€
Capital restant dû au 31 décembre 2019	7 065 k€	1 272 k€	470 k€	54 k€

- Le budget 2019 s'équilibrera sans recours à de nouveaux emprunts



Annuités prévisionnelles de la dette (hors emprunts nouveaux) sur le budget général



- ❑ Le capital restant dû représente 7 606 k€ au 1^{er} janvier 2019
- ❑ Les annuités de la dette actuelle (capital et intérêts) représentent 819 k€ en 2019, puis sont comprises entre 664 et 780 k€ sur la période 2020-2026

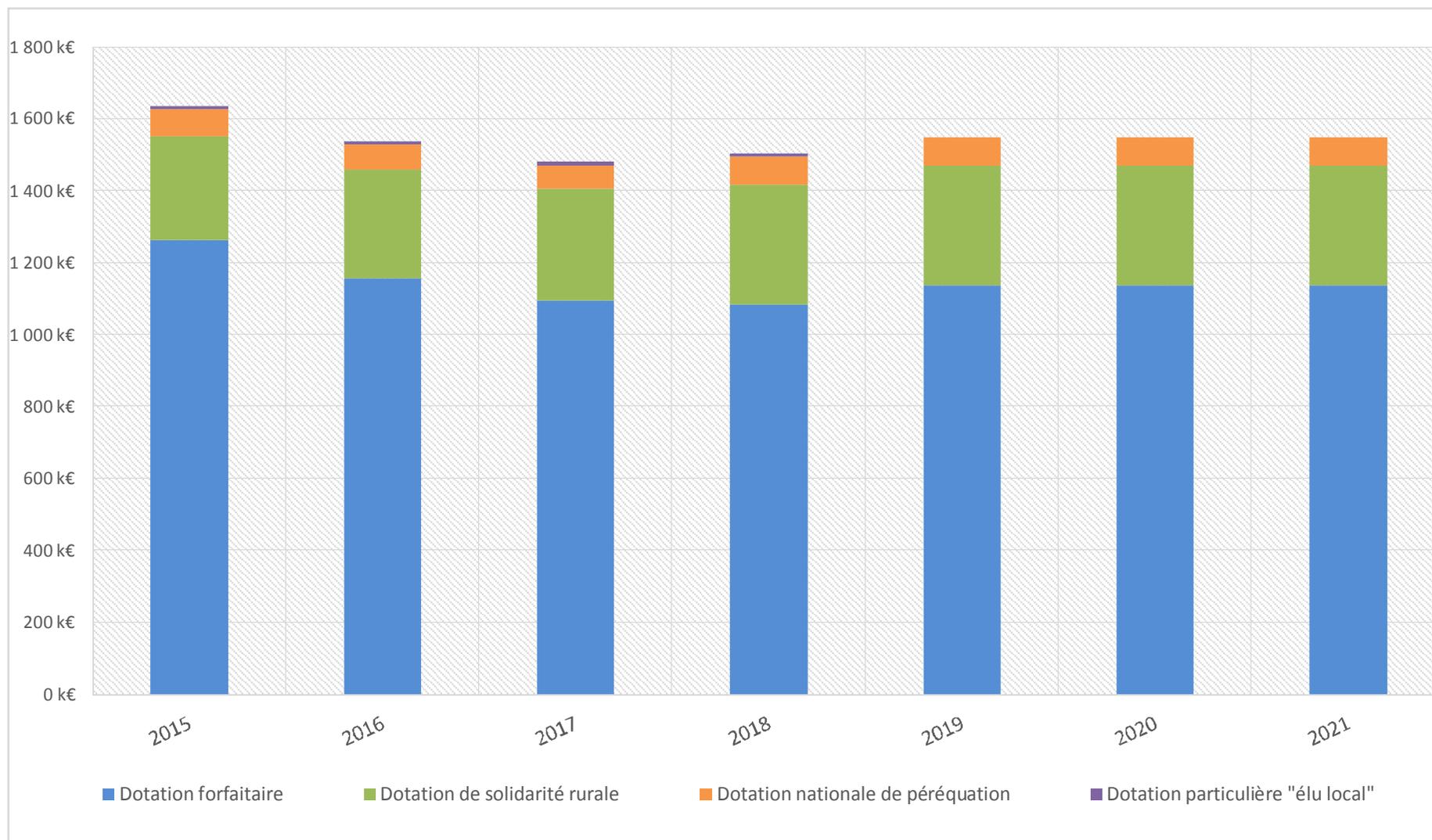
- ETAPE 1 | Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- ETAPE 2 | Les investissements
- ETAPE 3 | L'encours de dette
- ETAPE 4 | Les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses**
- ETAPE 5 | Conclusion

Les évolutions prévisionnelles de la DGF

DGF consolidée des 4 communes historiques	2015	2016	2017	2018	2019 <i>simulé</i>	2020 <i>simulé</i>	2021 <i>simulé</i>
Dotation forfaitaire	1 263 k€	1 158 k€	1 095 k€	1 084 k€	1 138 k€	1 138 k€	1 138 k€
Dotation de solidarité rurale (DSR)	290 k€	302 k€	311 k€	333 k€	333 k€	333 k€	333 k€
Dotation nationale de péréquation (DNP)	75 k€	68 k€	66 k€	79 k€	79 k€	79 k€	79 k€
Dotation particulière "élu local"	8 k€	9 k€	9 k€	9 k€			
TOTAL DGF	1 636 k€	1 537 k€	1 481 k€	1 504 k€	1 550 k€	1 550 k€	1 550 k€

- La création de la commune nouvelle au 1^{er} janvier 2019 permet d'augmenter la DGF pendant 3 ans d'environ 46 k€
 - Majoration de 5% de la dotation forfaitaire soit +54 k€
 - Garantie de non-baisse de la dotation forfaitaire, de la DSR et de la DNP pendant 3 ans
 - A défaut, la DGF aurait diminué d'environ 5 k€ par an
 - La commune nouvelle n'est plus éligible à la dotation « élu local » qui concerne les communes de moins de 1 000 habitants (Cormaranche, Hostiaz et Thézillieu la percevaient), soit une perte de 9 k€ par an

Evolution prévisionnelle de la DGF



Simulation à population constante et à droit constant

Les évolutions prévisionnelles des taxes « ménages »

- ❑ La Loi de Finances pour 2019 a fixé un coefficient de revalorisation des bases de fiscalité locale de 2,2% pour 2019
 - Dans l'attente de la notification des bases d'imposition prévisionnelles pour 2019, ce taux d'évolution des bases a été retenu pour estimer les recettes fiscales

	2016	2017	2018	2019 estimation
Recettes fiscales « taxes ménages »	2 081 k€	2 096 k€	2 129 k€	2 169 k€

- ❑ Pour mémoire, les taux votés en 2018 s'appliqueront sur le territoire des 4 communes historiques en 2019
 - Pas d'évolution des taux prévue en 2019
 - Le lissage des taux suite à la création de la commune nouvelle débutera en 2020

Taux communaux votés en 2018 (maintenus en 2019)	Cormaranche-en-Bugey	Hauteville-Lompnes	Hostiaz	Thézillieu
Taxe d'habitation	9,75%	11,10%	15,71%	13,94%
Taxe sur le foncier bâti	16,41%	21,66%	15,63%	18,49%
Taxe sur le foncier non bâti	54,40%	65,27%	58,85%	57,40%

Les évolutions annuelles des autres recettes

- ❑ En ce qui concerne les autres dotations et recettes fiscales, les évolutions suivantes ont été retenues
 - Taxes sur les pylônes et sur l'électricité, droits de place, taxe additionnelle aux droits de mutations... : +1% par rapport à 2018
 - Compensations d'exonérations fiscales, fond départemental de péréquation de la taxe professionnelle : -10% par rapport à 2018

- ❑ En ce qui concerne les produits des services, les montants prévus sont proches de ceux figurant au CA prévisionnel 2018
 - Une harmonisation des tarifs pratiqués par les 4 communes historiques est nécessaire et donnera lieu à une réflexion courant 2019

Hypothèses d'évolutions des dépenses

- ❑ Les subventions versées aux associations par les 4 communes historiques ont représenté 205 k€ en 2018, auxquels il faut ajouter 94 k€ de subventions auparavant versées par la CCPH et désormais à la charge de la Commune nouvelle
 - Cette enveloppe sera strictement maintenue en 2019, et un examen détaillé au cas par cas des subventions sera réalisé pour optimiser les dépenses

- ❑ En ce qui concerne la masse salariale, une augmentation de +2% des dépenses est anticipée, ainsi qu'une augmentation de 30 k€ liée à l'harmonisation du RIFSEEP et à l'augmentation des heures supplémentaires réalisées

- ❑ Seront également prises en compte les dépenses et recettes liées à l'évolution des compétences de la commune
 - Transfert à la commune nouvelle du personnel de la crèche et de l'intervenant musical
 - Transfert du personnel affecté à l'eau et à l'assainissement à HBA...

Evolution des épargnes et capacité de désendettement

	CA 2016	CA 2017	CA 2018 provisoire	CA 2018 provisoire corrigé du reversement du BA régie des bois
Epargne brute	542 k€	512 k€	398 k€	468 k€
Remboursement en capital	481 k€	486 k€	501 k€	501 k€
Epargne nette	61 k€	26 k€	-104 k€	-34 k€
Encours de dette fin d'exercice	7 901 k€	7 913 k€	7 606 k€	7 606 k€
Capacité de désendettement (années)	15	15	19	16

- ❑ La capacité de désendettement s'élève à 19 années fin 2018 (16 années en intégrant le versement en 2018 de 70 k€ d'excédent du BA régie des bois)
- ❑ Le besoin de financement (emprunts nouveaux - remboursements d'emprunts) sera négatif en 2019, ce qui correspond à un excédent de financement
 - Pas d'emprunt nouveau pour financer les investissements

- ETAPE 1 | Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- ETAPE 2 | Les investissements
- ETAPE 3 | L'encours de dette
- ETAPE 4 | Les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses
- ETAPE 5 | Conclusion**

Conclusion

- ❑ Le budget 2019 s'inscrira dans la poursuite d'une gestion maîtrisée des finances communales
 - Maîtrise des dépenses de fonctionnement
 - Pas de hausse d'impôt
 - Pas d'emprunt nouveau

- ❑ Pour le budget principal, les objectifs pour 2019 sont les suivants
 - Augmentation des DRF de 2% (corrigé des restitutions de compétences)
 - Maintien des épargnes
 - Besoin de financement négatif (soit aucun nouvel emprunt réalisé en 2019)